

Chambéry

magazine



MICHEL DANTIN

LE NOUVEAU MAIRE, SON ÉQUIPE ET SES PRIORITÉS

SOMMAIRE

n° 117 mai-juin 2014

SOMMAIRE

5



© Gilles Garofolin

- 10 **Brèves**
Un beau succès pour Activ'été et le Tour du monde au Manège
- 15 **Déplacements**
Le Covet se mobilise autour d'un plan déplacement entreprise commun
- 18 **Espace public**
Réfection de la chaussée devant le musée des Beaux-Arts
Piscine de Buisson Rond : de nouveaux aménagements extérieurs
- 20 **Santé**
Des ateliers santé ville sur des thématiques variées
- 21 **Développement durable**
Charte de l'arbre : le bon arbre au bon endroit
- 22 **Vie pratique**
Parkings gratuits le samedi après-midi, dès le 7 juin
- 24 **Enfance jeunesse**
Le projet cinéma des maisons de l'enfance
- 25 **Éducation**
Rythmes scolaires : des moyens insuffisants
- 26 **Vie étudiante**
Double victoire pour le lycée Monge
- 27 **Solidarité**
Odyssée 2014 : les bénévoles mobilisés
- 28 **Patrimoine**
Les 70 ans du bombardement de Chambéry
La souscription pour la Fontaine des Éléphants se poursuit
- 32 **Économie**
GB73 ne manque pas d'étoffe
Interview de la présidente de la CGPME Savoie
- 34 **Culture**
Profiter de sa pause déjeuner pour découvrir un lieu ou une œuvre
- 36 **Sport**
Le tournoi des moins de 13 ans de volley-ball accueilli à Chambéry
- 37 **Année du goût et de la gastronomie**
Les enfants et le goût
- 38 **D'UN QUARTIER À L'AUTRE**
- 46 **Opinions**

COUVERTURE DE LA LEYSSE

16



© Gilles Garofolin

COUVERTURE DE LA LEYSSE

TROISIÈME PHASE DE RÉNOVATION

La troisième phase de travaux de réparation de la couverture de la Leysse a lieu cette année de juin à novembre, sur l'avenue des Ducs de Savoie, entre la rue du général Ferrié et la place de la Libération.

LA PLACE D'ITALIE

30



© Gilles Garofolin

LA PLACE D'ITALIE : UN NOUVEL ESPACE À INVENTER

CAHIER SPÉCIAL NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Seize pages consacrées au nouveau conseil municipal. Retrouvez l'interview du Maire, le trombinoscope des élus, les résultats par bureau de vote, les élus chambériens conseillers communautaires et un retour en images sur les deux tours de scrutin.



Agir vite mais sans précipitation

Les premiers moments d'un mandat municipal sont toujours des moments particuliers. Et cela à bien des titres.

D'abord par la nécessaire conciliation entre les nombreuses attentes que les Chambériennes et les Chambériens ont placées en notre équipe et le temps parfois incompressible de l'action publique. Au cours de ces deux derniers mois, chaque fois qu'il nous a été possible, nous avons eu à cœur de prendre des décisions rapidement. Je pense ici, par exemple, à la mise en place de la gratuité des parkings en ouvrage que la ville gère dès début juin. C'est aussi, la redéfinition d'une politique de sécurité accompagnée par une montée en puissance des effectifs de la police municipale et par l'amélioration des partenariats avec les acteurs étatiques et associatifs de la prévention de la délinquance. C'est encore la remise à plat de certains projets pour qu'ils répondent aux besoins de notre ville.



UN MOMENT
IMPORTANT
DE LA VIE DE
LA COLLECTIVITÉ

Ce sont aussi des moments pendant lesquelles l'équipe nouvellement élue prend pleinement connaissance des dossiers municipaux. Cela suppose qu'au regard de ces éléments nous fassions des choix sur ce qui doit être continué, ce qui doit être redéfini, ou sur ce qu'il est notre devoir d'arrêter. C'est ainsi, que pour les rythmes scolaires il nous est apparu nécessaire, dès les premières semaines de notre mandat, d'appeler la vigilance des autorités sur l'impossibilité d'appliquer la réforme dans ses contours actuels eu égard aux éléments que nous avons découvert en accédant aux dossiers. Celle-ci suppose de pouvoir retourner à la rencontre de la communauté éducative pour bâtir une application réaliste et réalisable.

Enfin ce sont des moments particuliers pour les services municipaux. Dans la vie d'une mairie un changement de majorité est toujours une période qui mêle l'incertitude de la nouveauté à l'enthousiasme du renouveau. Ce moment bouscule les habitudes, précipite les attentes, accroît les charges de travail. C'est pourquoi, je veux ici remercier l'ensemble des agents municipaux pour leur investissement et leur professionnalisme au cours de cette période comme dans l'exercice quotidien de leur fonction au service des Chambériens.

MICHEL DANTIN,
MAIRE,
DÉPUTÉ EUROPÉEN

 Chambéry Magazine
Renseignements, informations à diffuser,
distribution : Service communication
Tél. 04 79 60 20 75 - redaction@mairie-chambery.fr

CHAMBÉRY JOURNAL MUNICIPAL
Directeur de la publication : Michel Dantin
Co-directeur de publication : Aloïs Chassot
Rédactrice en chef : Marine Nuytten
Rédaction : Muguette Berment, Sophie Boutrelle,
Jean-Claude Colomine, Julie Coulon, Stéphanie
Dagniau, Delphine Gicquel, Sylvie Martinotti, Annick
Mossaz, Magali Pallon, Carole Vanesse.
Photographes : Arxama, Association 4S, Corinne
Duffaud, Thibaud Epeche, Gilles Garofolin, GB73,
Annick Mossaz.

Photographie de couverture : DR

Création et réalisation : **SPHÈRE**
Régie : AK unique **PUBLIQUE**
agence@spherepublique.com

Impression : Savoy Offset.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014.

Magazine imprimé sur papier Eural Super Silk, 80 grammes
désencré par flottation et sans blanchiment.





POUR NOUS CONTACTER :

Tél. : 04 79 70 59 68 - Fax : 04 79 75 01 32
e-mail : contact@renaultcharpente.fr

166 Route d'Apremont 73490 LA RAVOIRE

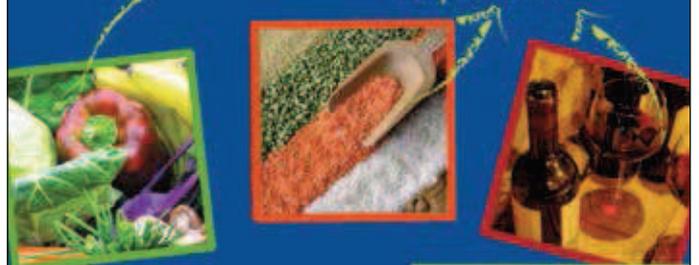


2 Magasins bio à CHAMBÉRY



« Avec 40 producteurs autour de Chambéry, et plus de 400 références issue de cette production, les magasins Biocoop soutiennent le développement de l'agriculture biologique locale. »

Pour une consom'action
responsable !



www.biocoop.fr

106 Faubourg Maché • 26 Quai de la Rize



LES MÉTÉORES Les Hauts-de-Chambéry

Derniers lots
T3 et T4



* Soumis à conditions

BÉNÉFICIEZ DE CONDITIONS PRIVILÉGIÉES POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Tél. 04 79 33 37 45 - www.savoisienne.com

239, rue de la Martinière - 73025 CHAMBERY Cedex - Fax 04 79 70 19 43 - infos@savoisienne.com

 SAVOISIENNE
HABITAT

VOS RENDEZ-VOUS agenda

Du 26 mai au 21 juin

Le marché des continents

À l'invitation de la Ville, plus de 100 associations à vocation internationale représentant une quarantaine de pays proposeront un tour du monde solidaire et multiculturel les 6 et 7 juin au Parc du Verney à Chambéry. Ponctuées de nombreuses animations : spectacles de rue, jeux, danses, repas et musiques du monde, ces journées sont l'occasion de découvrir de nouvelles ambiances, de nouvelles saveurs, d'aller à la découverte d'autres cultures et de rencontrer le milieu associatif du bassin Chambérien engagé à l'international. Cette année la thématique retenue par les associations portera sur les « Migrations » : une occasion unique et ludique de mieux comprendre ces phénomènes mondiaux.

3 grands concerts gratuits de musique du monde vous seront proposés lors de cette édition : La fanfare Danguba, Agathe Iracema & the Brazilian Music Band et Family Atlantica, récemment noté dans le top 10 Songlines des albums de l'année 2013.



PLUS D'INFOS

[www.chambery.fr/
marchedescontinents](http://www.chambery.fr/marchedescontinents)
Tél. 04 79 60 23 05



À RETROUVER SUR

ODS Chambéry mag



DU 1^{er} AVRIL AU 13 SEPTEMBRE

Reptiles et Amphibiens

EXPOSITION

Qui sont-ils ? Comment vivent-ils ? Où habitent-ils ? Découvrez l'étrangeté, la beauté, la fragilité de ces espèces et de leurs milieux de vie.

Des manipulations, des vitrines, des jeux et même une mare d'observation offrent une approche très ludique de l'herpétologie, branche de la zoologie qui a pour objet l'étude des reptiles et des amphibiens.

► À la Galerie Eurêka

PLUS D'INFOS : www.chambery.fr/galerie.eureka



LUNDI 16 JUIN

Soleo

Un subtil mélange entre percussions corporelles, instruments de musique et mouvement.

Soleo vous invite à un voyage musical, poétique, drôle et plein d'énergie !

19h

► Cité des Arts

Gratuit

PLUS D'INFOS : www.chambery.fr/citedesarts

FESTIVALS SALONS SPECTACLES THÉÂTRE CONGRÈS CONFÉRENCES

27 MAI

Les arrangements jazz

Les professeurs du département jazz du CRR de Chambéry-Pays de Savoie jouent les compositions et arrangements des élèves du Pôle jazz.

20h30

► Auditorium Cité des arts

28 MAI

Concert classique Bernard Tetu

20h

► Théâtre Charles Dullin

3 JUIN

Concert du Big band du conservatoire

Avec les élèves du Pôle jazz, dirigés par Pierre Drevet.

20h30

► Auditorium Cité des arts

5 JUIN

Traitement de textes writer, tableaux / images

Comment saisir et mettre en forme un texte, rédiger une correspondance, un rapport, une lettre, des fiches...

10h

► Médiathèque

Jean-Jacques Rousseau

La préparation de l'opération overlord

Conférence

14h30

► Université de Savoie, Rue Marcoz

6 JUIN

Blues busters

Dix musiciens chevronnés présentent des standards du blues et du R'n'B où Otis Redding, James Brown, Ray Charles, les Blues Brothers... ont toujours la part belle.

21h30

► Jazz club de Savoie



MERCREDI 4 JUIN

Danse Afro contemporaine « Souffle de corps #2 » de Karim Konaté

DANSE

Accompagné de deux nouveaux danseurs (Adama Konaté et Christèle Blanc), Karim proposera la suite de l'opus « Souffle de corps ». À travers cette pièce chorégraphique, Karim poursuit sa quête de la compréhension du corps. Ce corps tel qu'on le vit, le subit, le supporte ou parfois tel qu'on le maltraite.

19h ou 20h30

► Le Scarabée

Billetterie sur place. Plein tarif: 7 euros. Tarif réduit: 5 euros (étudiants, - de 18 ans, chômeurs, membre des Mandingues Associés).

PLUS D'INFOS: www.mandingues-associes.fr



© DR

SAMEDI 21 JUIN

Portes ouvertes de la Cité des Arts

PORTES OUVERTES

La Cité des Arts ouvre ses portes et invite le public à découvrir ses nombreuses actions artistiques à travers cette journée.

Venez :

- Regarder ou participer à des ateliers
- Découvrir les disciplines enseignées à la Cité des Arts
- Essayer des instruments
- Assister à des représentations et auditions d'élèves
- Rencontrer les professeurs
- Visiter la Cité des Arts.

14h à 18h

► Cité des arts

PLUS D'INFOS: www.chambery.fr/citedesarts



© Gilles Garofolin

LES EXPOS À SUIVRE

► Galerie Eurêka

Miam Miam: d'où vient notre nourriture

Exposition pour les 3-6 ans...

Jusqu'au 30 août

Reptiles et amphibiens

Jusqu'au 13 septembre

► Maison des parcs et de la montagne

La vie secrète de nos montagnes

Jusqu'au 14 juin

► Hall du cristal quartier les hauts de Chambéry

Exposition photos Noir et Blanc (argentine)

Jusqu'au 30 mai

► Espace Malraux

Mondo bizzarro

L'absurde et le burlesque au travers un projet photographique intergénérationnel laissant libre champ à l'échange et l'expérimental.

Jusqu'au 16 juin

► Rue de Boigne

Chambéry: la cité du goût et de la gastronomie...

Exposition présentée dans le cadre de l'année du goût et de la Gastronomie de « Chambéry, ville à croquer ».

Jusqu'au 31 août

► Musée des beaux arts

Exposition Patrick Faigenbaum

Jusqu'au 25 août (lire page 34)

► Chapelle Vaugelas

Sabah Burtin

Jusqu'au 3 juin

Savoisienne des Beaux-arts

Du 4 au 26 juin

► Maison des Charmettes

Le goût est naturel - Rousseau

Jusqu'au 31 décembre

PROGRAMME NON EXHAUSTIF SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS.



L'agenda complet est à consulter sur
www.chambery.fr



10 JUIN

La demeure des neiges
Conférence

18h

► Maison des Parcs
et de la Montagne

11 JUIN

**Montage vidéo
avec openshot**

10h

► Médiathèque
Jean-Jacques Rousseau

13 JUIN

Généalogie et internet

Comment effectuer des
recherches généalogiques sur
Internet ?

16h

► Médiathèque
Jean-Jacques Rousseau

Chansons sans amarres

Amoureux de la chanson
française, de la country, du rock,
Jacky Fluttaz (vocal), Gaby Sampol
et Christian Camacho (guitares),
Yves Guyon (cbe) revisitent
Brassens, Aznavour, Lama, Ferrer,
Dylan, Gainsbourg, Aufray,
Mitchell, Le Forestier...

21h30

► Jazz club de Savoie

14 JUIN

L'arborescence

Où comment ranger ses fichiers
sur l'ordinateur ?

10h

► Médiathèque
Jean-Jacques Rousseau

18 JUIN

Dessine-moi une musique

Les élèves de musiques actuelles
du conservatoire (enseignant:
Jean Andreo) mettent en musique
des courts-métrages.

12h30

► Auditorium Cité des arts

**Un petit jeu
sans conséquence**

De Jean Dell et Gérald Sibleygras

Mise en scène : Franck Celle

20h30

► Salle Jean Renoir

20 JUIN

Venise baroque

Concert avec chœur et orchestre

21h

► Église Notre Dame

Blue spell

21h30

► Jazz club de Savoie

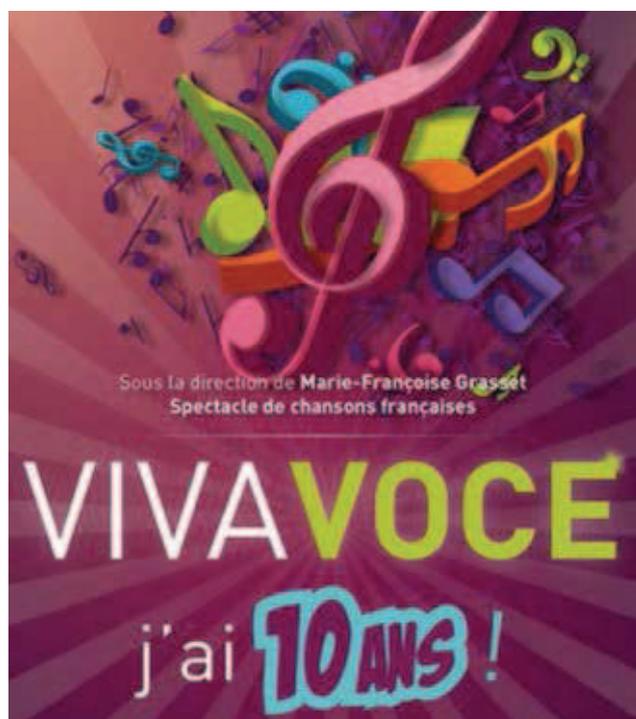
21 JUIN

Fête de la musique

33^e édition de la Fête
de la musique.

Plus de 150 groupes tous styles
en concert dans le centre-
ville, sur une quinzaine de
podiums sonorisés et dans une
zone réservée aux formations
acoustiques.

18h30



Sous la direction de Marie-Françoise Grasset
Spectacle de chansons françaises

VIVA VOCE

j'ai 10 ans!

6 ET JUIN

Viva Voce: j'ai 10 ans

CONCERT

Le groupe Vocal Viva Voce a 10 ans et compte
fêter dignement cet événement avec vous!
Ils vous proposent pour commencer une
rétrospective « L'aventure de Viva Voce de 2004
à 2014 », puis, pour la suite du programme, c'est
vous qui choisissez!

Parmi 23 titres de leur répertoire de ces trois
dernières années, votez pour vos 12 préférés
sur www.choralevivavoce.com/votez, jusqu'au
mercredi 4 juin, 12h.

Alors, n'hésitez pas à répondre présent à l'une
des deux, voire aux deux représentations qui
seront données les 6 et 7 juin prochains! Pour
voir un spectacle plein de couleurs musicales,
de vitalité et de bonne humeur!

20h30

► Espace Malraux

PLUS D'INFOS: www.espacemalraux-chambery.fr
www.choralevivavoce.com

► Le centre historique

Jusqu'au 30 juin, tous les jours à 16h
sauf le lundi

Départ: Hôtel de Cordon, 71 rue St Réal

► Le château des ducs de Savoie

Jusqu'au 30 juin - tous les jours
sauf le lundi à 14h30

Départ: Entrée du château, place du château

► Le trésor de la cathédrale

Jusqu'au 19 septembre
tous les samedis entre 15h et 17h30

Rendez-vous bas-côté gauche de la
cathédrale, près du chœur

► Chambéry 4014, retour vers le futur

Le 6 juin à 18h30

Rendez-vous à l'hôtel de Cordon,
71 rue Saint-Réal

► Bissy, le village de Charrière-Neuve

Samedi 31 mai à 10h

Rendez-vous devant la mairie de quartier
de Bissy

► Un jour de marché

Mardi 10 juin à 10h30

Rendez-vous à l'hôtel de Cordon,
71 rue Saint-Réal

► Allées contées

Samedi 14 juin à 18h30

Rendez-vous à l'hôtel de Cordon,
71 rue Saint-Réal

► Balade gourmande

Samedi 21 juin à 9h

Rendez-vous devant la mairie de quartier
de Chambéry le Vieux, place Paul Vachez

PLUS D'INFOS : Service Ville d'Art
et d'Histoire de Chambéry Tourisme
et Congrès : 04 79 33 42 47
www.chambery-tourisme.com



BRÈVES | VIVRE MA VILLE



L'Accorderie de Chambéry médiatisée

Après avoir remporté en décembre dernier le « prix innovation sociale et sociétale », le projet « l'accorderie de Chambéry » porté par l'association la Monnaie Autrement, a été sous le feu des projecteurs des médias suite à la diffusion du documentaire « Ensemble c'est mieux » le 24 février dernier en première partie de soirée sur France 3. Claire Lajeunie et Julie Swobada ont suivi pendant neuf mois les adhérents de ce réseau solidaire dont le principe est d'échanger des heures de service, sans aucune contrepartie financière. Ce coup de projecteur sur l'association installée dans les Hauts de Chambéry a engendré des retombées dans les médias locaux et nationaux (*Le Canard enchaîné*, *Le Monde*, *Le Huffington Post*, etc.). L'actualité de l'association porte également sur la sortie prévue dans quelques mois sur le territoire chambérien d'une monnaie locale complémentaire nommée « l'élef ».

Plus d'infos : www.lamonnaieautrement.org
www.accorderie.fr

Un beau succès pour Activ'été

Pour sa 3^e édition, le salon des vacances d'été organisé par la ville de Chambéry et Savoie Information Jeunesse a rencontré un vif succès. Ce ne sont pas moins de 650 visiteurs, venus pour la plupart en famille, qui ont parcouru les stands des 28 partenaires présents. Les visiteurs se voyaient notamment proposer des stages par les nombreux clubs et associations dans tous les domaines, sportifs, créatifs, culinaires. Les séjours thématiques et linguistiques ont intéressés les plus grands tandis que les activités en centre de loisirs ont suscité l'intérêt des plus petits. Pendant tout le salon, les enfants étaient invités à participer à des ateliers variés comme la création de bracelets, le maquillage ou le jonglage. Toutes les propositions d'activités estivales pour les 4/17 ans sont à retrouver sur www.chambery.fr/activites.

LES CHIFFRES

Plus d'un
millier

d'internautes ont visionné le conseil municipal du 4 avril dernier qui était retransmis en direct sur www.chambery.fr.

Près de
4 300

personnes ont déjà visité l'exposition Reptiles et amphibiens proposée par la Galerie Euréka jusqu'au 13 septembre.

Plus de
570

enfants et autant d'adultes se sont rendus sur le stand du service Parcs et jardins au salon Habitat et Jardin.



Tour du Monde au Manège

Plus de 3800 personnes ont visité les 22 pays représentés lors de la 16^e édition du Tour du Monde au Manège tenus par une centaine d'étudiants étrangers vivants à Chambéry. À l'issue des deux jours, les prix suivants ont été remis aux participants :

- Prix du dynamisme et de la participation : le Ghana et l'Espagne
- Prix de la décoration du stand : La Pologne et le Venezuela

Le pays à l'honneur en 2015 sera l'Italie. Le diaporama photo de la manifestation est à retrouver sur www.chambery.fr

13^e édition de Talents des Cités : les inscriptions sont ouvertes

Créateurs d'entreprise et porteurs de projets, participez au Concours Talents des Cités ! Lancé en 2002 à l'initiative du ministère de la Ville et du Sénat, ce concours organisé par BGE (réseau national d'appui aux entrepreneurs)

en partenariat avec la Caisse des Dépôts, soutient la création d'entreprise dans les quartiers prioritaires. Chaque année, il récompense une quarantaine de créateurs d'entreprise et de porteurs de projets entrepreneuriaux ou associatifs issus de toute la France. Rens et inscriptions jusqu'au 31 mai 2014.

PLUS D'INFOS :
www.talentsdescites.com

Les élèves du conservatoire récompensés au 4^e Rendez-vous image de Strasbourg

Les élèves de Jean Andreo, enseignant de musiques actuelles au conservatoire de Chambéry, ont créé la musique du court-métrage « Sérénade à trois » de Juliette Naviaux et d'Ophélie Janot dont la vidéo vient d'obtenir le 1^{er} prix du concours RDVI 2014 à Strasbourg.

Vous pouvez retrouver la vidéo sur ce lien : www.youtube.com/watch?v=ELJDI00FAYc
Depuis plusieurs années, le CRR de Chambéry-Pays de Savoie développe un travail autour de la création de la musique à l'image. L'atelier « création » (enseignants : Jean Andreo et Vincent Magnon) va notamment participer cette année au projet des maisons de l'enfance de Chambéry autour du cinéma, en partenariat avec l'École municipale d'art.

Enquête Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 5 mai au 28 juin une enquête sur les ressources et les conditions de vie. Des chambériens seront interrogés dans le cadre de cette enquête. Les ménages seront interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur.

► INFOS PRATIQUES

PAPIERS D'IDENTITÉ, PENSEZ-Y À TEMPS !

À l'approche des vacances, d'exams et de voyages, **disposer d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité est recommandé, voire obligatoire. N'attendez pas le dernier moment pour les faire établir ou renouveler. Afin d'éviter tout désagrément ou délai d'attente allongé pour obtenir ses papiers d'identité, la mairie de Chambéry vous conseille de vérifier les dates d'expiration de la carte d'identité et du passeport et de faire renouveler les documents au minimum deux mois avant la date du départ à la mairie du domicile pour une demande de carte nationale d'identité ou dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport (mairies de quartier Biollay, Bissy, Centre, Laurier, Les Hauts de Chambéry).** Les usagers doivent prendre rendez-vous dans l'une des cinq mairies de quartier de leur choix (Biollay, Bissy, Centre, Laurier, Les Hauts de Chambéry) pour se faire délivrer un passeport. La liste des pièces à fournir leur sera communiquée.

Plus d'infos : www.chambery.fr rubrique La mairie / démarches administratives

NOUVELLE PÉRIODE DE VALIDITÉ DES CARTES D'IDENTITÉ

Toutes les cartes d'identité établies à partir du 1^{er} janvier 2014 ont une durée de validité de 15 ans. Les cartes délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 voient leur durée de validité prolongée automatiquement de 5 ans. Cette mesure ne concerne pas les mineurs pour lesquels la date de validité effective reste celle indiquée sur leur carte.





Travaux de modernisation au niveau de la gare de Chambéry

Réseau Ferré de France, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national, engage des travaux de modernisation au niveau de la gare de Chambéry. Dans ce cadre, RFF a mandaté la SNCF pour remplacer 6 appareils de voie et 150 mètres linéaires de voie ferrée dans la gare de Chambéry. Ces travaux contribueront à pérenniser l'infrastructure et à offrir un meilleur confort aux voyageurs. Pour impacter au minimum les trains, ces travaux se dérouleront les nuits du dimanche/lundi au jeudi/vendredi (sauf férié) entre 21h et 6h, sur la période du dimanche 25 mai 2014 au vendredi 20 juin 2014. Certaines phases ponctuelles de travaux pourront engendrer des nuisances sonores et

l'émission de poussières. Le dispositif de sécurité du personnel nécessitera l'utilisation d'avertisseurs sonores lors du passage des trains. Tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum ces nuisances pour les riverains. Les horaires des trains seront adaptés et des cars seront mis en place sur certains trajets.

PLUS D'INFOS :

Pour tout renseignement relatif au chantier, boîte vocale 04 79 60 91 11 (appel non surtaxé).

Pour tout renseignement relatif à la circulation des trains, 36 35 ou 0891 671 059 ou www.ter-sncf.com

Des aides de la Ville pour partir en vacances

La Ville de Chambéry propose aux jeunes un coup de pouce pour réaliser leur projet notamment dans le but de concrétiser leurs idées de séjours vacances.

Deux dispositifs sont proposés :

- Le dispositif chantier pour un projet permet aux 14-17 ans de réaliser un projet loisir (partir à la mer par exemple) : ce projet doit être collectif et encadré par un animateur. Pour le construire et le réaliser, l'animateur proposera au groupe de jeunes un chantier d'une semaine (peinture, nettoyage des jardins publics, etc.) En contrepartie, la Ville

Retransmission

des conseils municipaux

Les séances des conseils municipaux sont désormais retransmises en direct sur le site internet de la ville www.chambery.fr et peuvent être visionnées en ligne. Ces séances sont également archivées et peuvent être visionnées à tout moment.



© Régie TV CM

Les principales décisions du Conseil municipal du 4 avril

- Élit le maire ● Détermine le nombre d'adjoints et d'adjoints spéciaux ● Élit les adjoints au maire et les adjoints spéciaux

Les principales décisions du Conseil municipal du 12 avril

- Installe un nouveau conseiller municipal ● Approuve le recours à la procédure d'urgence ● Approuve le projet de convention de gestion provisoire du centre équestre municipal ● Décide les délégations attribuées au maire ● Approuve la création des emplois de cabinet ● Met en place les commissions municipales permanentes ● Élit les membres de la commission d'appel d'offres permanente et de la commission de délégation de service public ● Désigne les représentants de la ville aux divers Conseils d'administration, Commissions, Conseils d'écoles, Syndicats ...

Les principales décisions du Conseil municipal du 14 mai

- Prend acte du bilan foncier pour l'année 2013 ● Décide diverses acquisitions et cessions ● Autorise à signer les marchés relatifs aux travaux de restructuration et d'extension du centre social et d'animation du Biollay ● Adopte les tarifs de la Cité des Arts ● Sollicite l'attribution de diverses subventions ● Fixe le montant des indemnités des élus ● Approuve le principe de la mise à disposition d'agents de la Ville auprès de l'Association de la Maison de la Culture de Chambéry et de la Savoie ● Désigne les représentants de la ville aux divers Conseils d'administration, Commissions, Conseils d'écoles ... ● Décide de la gratuité du stationnement dans les parcs en ouvrage le samedi après-midi (lire page 22)

Le prochain Conseil municipal aura lieu vendredi 11 juillet à 18h30, salle des délibérations de l'hôtel de ville.

participe au financement du projet. Les animateurs des quartiers sauront vous aiguiller et vous conseiller au mieux pour que votre séjour puisse voir le jour.

- Le dispositif bourse jeunes s'adresse aux 16-25 ans qui souhaitent concrétiser un projet en autonomie (voyage, séjour à la mer, action humanitaire...). Une aide financière sous forme d'une bourse peut leur être attribuée.

PLUS D'INFOS :

04 79 60 23 08

Par ailleurs, des aides sont attribuées par la Ville de Chambéry aux enfants chambériens âgés de 4 à 17 ans qui font un séjour de vacances collectif

pendant l'été. Elles dépendent du quotient familial. Les séjours doivent être agréés par le service jeunesse, sports et vie associative de la DDCSPP.

PLUS D'INFOS :
04 79 60 22 17

Comment bien préparer mes vacances en Europe ?

- Je commande ma Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Valable 1 an, la CEAM facilite la prise en charge de mes soins lors de déplacements temporaires (stages, études, vacances, missions professionnelles, week-

end...) en Europe. Vous pouvez commander cette carte depuis chez vous en créant votre espace Assurance Maladie gratuit, personnel et confidentiel. Rendez-vous sur ameli.fr (rubrique mon Compte).

- J'ai des médicaments. J'emporte avec moi les ordonnances correspondantes ! En voyage, je peux être amené à transporter des médicaments pour divers traitements ; je dois être en mesure de présenter aux douanes les ordonnances correspondantes, voire des autorisations spéciales. Pour ne rien oublier, je me renseigne auprès de mon médecin ou pharmacien.

PLUS D'INFOS :
ameli.fr

► INFOS PRATIQUES

COLLECTE DE TISSUS

De nouvelles bornes de collecte des vieux vêtements sont en cours d'installation sur le territoire de l'agglomération. Ces textiles seront ensuite triés - pour être réutilisés ou recyclés - au centre Emmaüs à La Motte-Servolex.

Plus d'infos :
www.chambery-metropole.fr

DU NOUVEAU DANS LES DÉCHETTERIES

Il est désormais possible d'apporter des objets, outils ou mobiliers qui peuvent être réutilisés, dans les déchetteries de Bissy, La Ravoire et Saint-Alban-Laysse. L'association des Chantiers Valoristes se chargera de leur donner une nouvelle vie.

Depuis mi-février, la déchetterie de Bissy accueille, par ailleurs, une benne spécifique pour tous les mobiliers à jeter : tables, chaises, canapés, lits, meubles de salon, de cuisine, de jardin, etc. qu'ils soient en bois, ferraille ou plastique.

Plus d'infos :
www.chambery-metropole.fr

NOUVEAUX HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE DE BISSY

L'agence postale de Bissy a adopté de nouveaux horaires depuis le lundi 14 avril :

- du lundi au jeudi de 15 h à 18 h et le vendredi de 14 h à 17 h.

► ILS FONT L'ACTU



© Gilles Carofolain

RAYMOND BUCZKOWSKI, nouveau conciliateur de justice

Depuis le 18 février, Monsieur Raymond Buczkowski est le nouveau conciliateur de justice à Chambéry, remplaçant à cette fonction Madame Geneviève Geffriaud. Cet officier supérieur de l'armée de terre à la retraite, chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du mérite a déjà exercé cette fonction dans le Nord de la France de 2000 à janvier 2013, où il était également médiateur pénal et délégué du procureur.

« Assurer toutes ces fonctions en parallèle était un peu *lourd* » sourit Raymond Buczkowski. Arrivé en Savoie, je pensais prendre une retraite totale ». Mais, sollicité pour retrouver sa fonction de conciliateur de justice, ses projets de retraite ont tourné court : « *Je peux dire que*

j'ai réussi et que j'ai eu de la chance, dans ma vie, ma carrière, ma famille... Je me fais un devoir de pouvoir apporter un soutien à ceux qui en ont besoin. Bien évidemment, c'est agréable de se sentir utile, de rendre service... Mais plus que tout, je suis convaincu qu'un homme qui ne s'engage pas, qui ne participe pas à quelque chose, n'existe pas. »

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous pendant ses permanences à l'hôtel de ville : 04 79 60 21 37

SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ

BASSENS

COGNIN

CHALLES-LES-EAUX

AIX-LES-BAINS

LA ROCHETTE



CIS Promotion

Un promoteur de proximité



VENTE D'APPARTEMENTS NEUFS

04 79 69 16 45

116 quai Charles Roissard à Chambéry
www.cis-promotion.com

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HABITER ALPES

CIS PROMOTION - RCS Chambéry 291 539 046 - SA au capital de 2 300 000 € - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance
* Sous conditions, voir détails en agence. Le non respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.

SCDC : acteur de la transition énergétique



Depuis plus de 60 ans,
SCDC investit pour le confort des Chambériens.

ZI de Bissy - 193 rue du Pré Deraison - 73094 CHAMBERY Cedex 9
Tél. 04 79 69 92 60 - fax : 04 79 62 45 80 - <http://chambery.reseau-chaaleur.com>



LE COVET SE MOBILISE AUTOUR D'UN PLAN DÉPLACEMENT ENTREPRISE COMMUN

Plusieurs employeurs du secteur du Covet se mobilisent autour d'un plan déplacement entreprise commun. Une initiative en direction des salariés qui impactera positivement riverains et visiteurs.

Sous l'impulsion de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et de l'Agence Écomobilité une initiative exemplaire se développe au Covet. En novembre 2013, un groupe de travail a réuni pour la première fois des employeurs locaux autour d'un même projet. « *Nous voulons aller au-delà de nos actions individuelles, pour unir nos moyens en direction de la problématique du déplacement* », explique Benoît Volkoff sous-directeur de la CPAM 73. « *C'est une approche de quartier sur l'axe de l'avenue Jean-Jaurès* », précise Daniel Carde de l'Agence Écomobilité.

Le Covet regroupe des entreprises de toutes tailles employant environ 1 300 salariés. C'est à leur intention que des actions se mettent en place. Mais pas uniquement. La démarche est également destinée à favoriser l'accessibilité du public. L'avenue Jean-Jaurès regroupant CPAM, CAF, Trésorerie générale, OPAC 73, EDF, Banque de France, etc., est une véritable « *petite cité administrative*



et de service public ». 200 000 visiteurs, clients et usagers, fréquentent chaque année le quartier. En favorisant ainsi les modes de déplacement doux, les habitants du Covet pourront également en bénéficier.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES

À la recherche d'alternatives à la voiture, des solutions concrètes sont évoquées : développement du covoiturage, création de garages à vélo, meilleure desserte des transports en commun, etc. Le

10 avril, à l'occasion des 1^{res} rencontres Écomobilité Covet, animations et stands d'information ont marqué le lancement officiel de la démarche auprès des salariés. Le 5 juin, ils seront invités à participer au challenge Écomobilité (lire ci-dessous). Tout reste à faire, mais déjà le premier objectif est atteint, en réunissant les entreprises du Covet dans une même synergie. Les riverains et visiteurs seront concernés dans un second temps par le résultat de cette initiative commune.

LA BALADE DES FAMILLES

Organisée par Chambéry Cyclisme Formation, la balade des familles est ouverte à tous les modes de déplacements doux. Elle propose 3 parcours : 7 km pour les débutants en vélo, rollers et trottinettes, 15 km pour les plus confirmés et 30 km pour les plus avertis. Village départ et nombreuses animations au Carré Curial.

Lundi 9 juin - Départ entre 9 h et 11 h - Carré Curial

Frais d'engagement sur place de 1 € intégralement reversés à une association caritative.

PLUS D'INFOS : www.chambercyclismeformation.com

AU TRAVAIL J'Y VAIS AUTREMENT

Le 5 juin prochain, la région Rhône-Alpes et l'ADEME organisent la 4^e édition du challenge mobilité Rhône-Alpes « Au travail, j'y vais autrement ». L'objectif est d'inciter à l'utilisation de modes doux pour se rendre au travail. Tous les établissements publics, privés ou associatifs de la région, quelle que soit leur taille, sont invités à relever le défi par le biais d'un concours ludique visant à récompenser les établissements ayant le meilleur taux de participation ce jour-là. Nouveauté cette année : les lycées sont invités à participer au challenge.

PLUS D'INFOS : www.challengemobiliterhonealpes.fr

COUVERTURE DE LA LEYSSE TROISIÈME PHASE DE RÉNOVATION

La troisième phase de travaux de réparation de la couverture de la Leysse a lieu cette année de mai à novembre, sur l'avenue des Ducs de Savoie, entre la rue du général Ferrié et la place de la Libération.



Où ?

Cette troisième tranche de réparation de la couverture de la Leysse se déroule sur 170 mètres sur l'avenue des Ducs de Savoie, de la rue du Général Ferrié au carrefour de la Libération.



Quoi? Comment ?

Deux opérations différentes sont prévues sur cette tranche de travaux.

La première, sur 40 mètres, entre la rue du général Ferrié et la rue Claude Martin, est identique aux travaux réalisés en 2012 et 2013 par l'entreprise Campenon Bernard. La couverture existante, très endommagée, composée de 26 grandes poutres, sera démontée et remplacée au moyen du portique par 36 nouvelles poutres plus petites pour former la nouvelle couverture. Pour réaliser cette section, le portique de 10 mètres de haut et de 21 mètres de large, actuellement situé place du Centenaire, va être déplacé pour rejoindre la zone de travaux. Il va être partiellement démonté. Deux grues vont alors le soulever et le placer sur un convoi exceptionnel pour le déplacer. Il sera remonté ensuite sur la zone de travaux. Cette intervention est programmée le 12 juin, de nuit, de 20h à 6h car elle nécessite la fermeture partielle du carrefour du Centenaire.

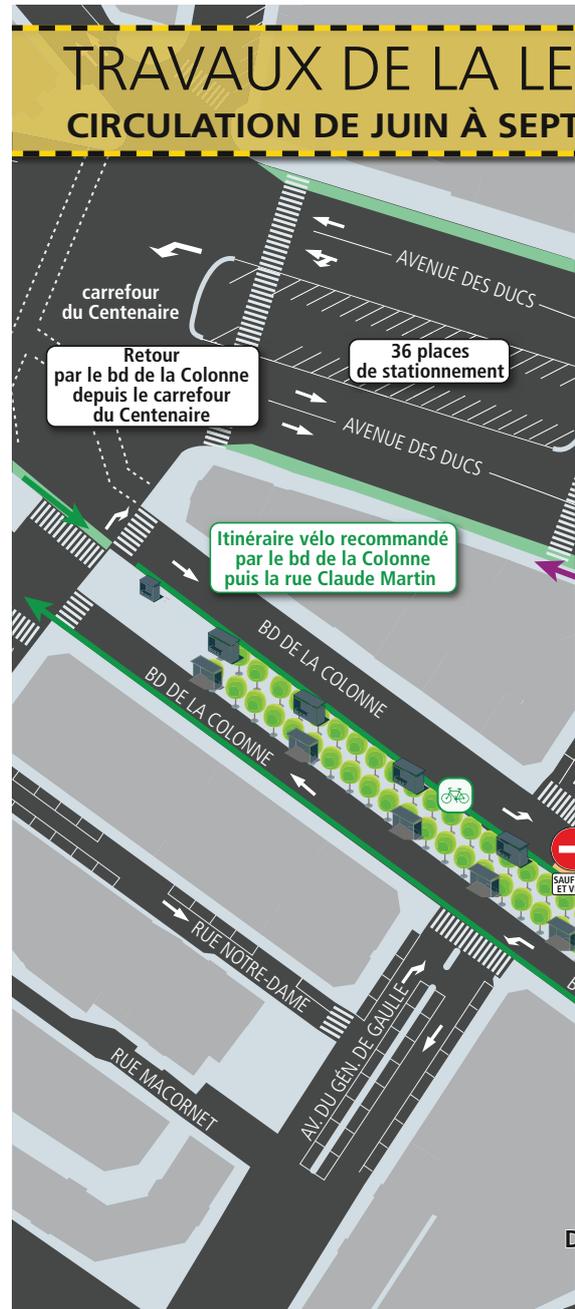
Pour la seconde section, longue de 130 mètres entre la rue Claude Martin et le carrefour de la Libération, il s'agit d'une réparation de la structure existante. Le béton armé de cette partie de la couverture est dégradé. Un système d'hydrodémolition va être utilisé pour casser le béton abîmé jusqu'à atteindre la partie saine de la poutre tout en préservant la structure en acier. Un nouveau coffrage sera alors mis en place pour recouler du béton et reconstituer les poutres de la couverture de la Leysse.



Quand ?

Les travaux préparatoires ont débuté en mai, sans modifications de la circulation.

Les travaux de réparation s'échelonnent, quant à eux, de début juin à fin novembre, une période imposée par la « loi sur l'eau » qui interdit le travail en rivière durant les périodes de reproduction des poissons qui s'échelonnent de novembre à mars. La circulation sera modifiée à partir du 2 juin 2014.

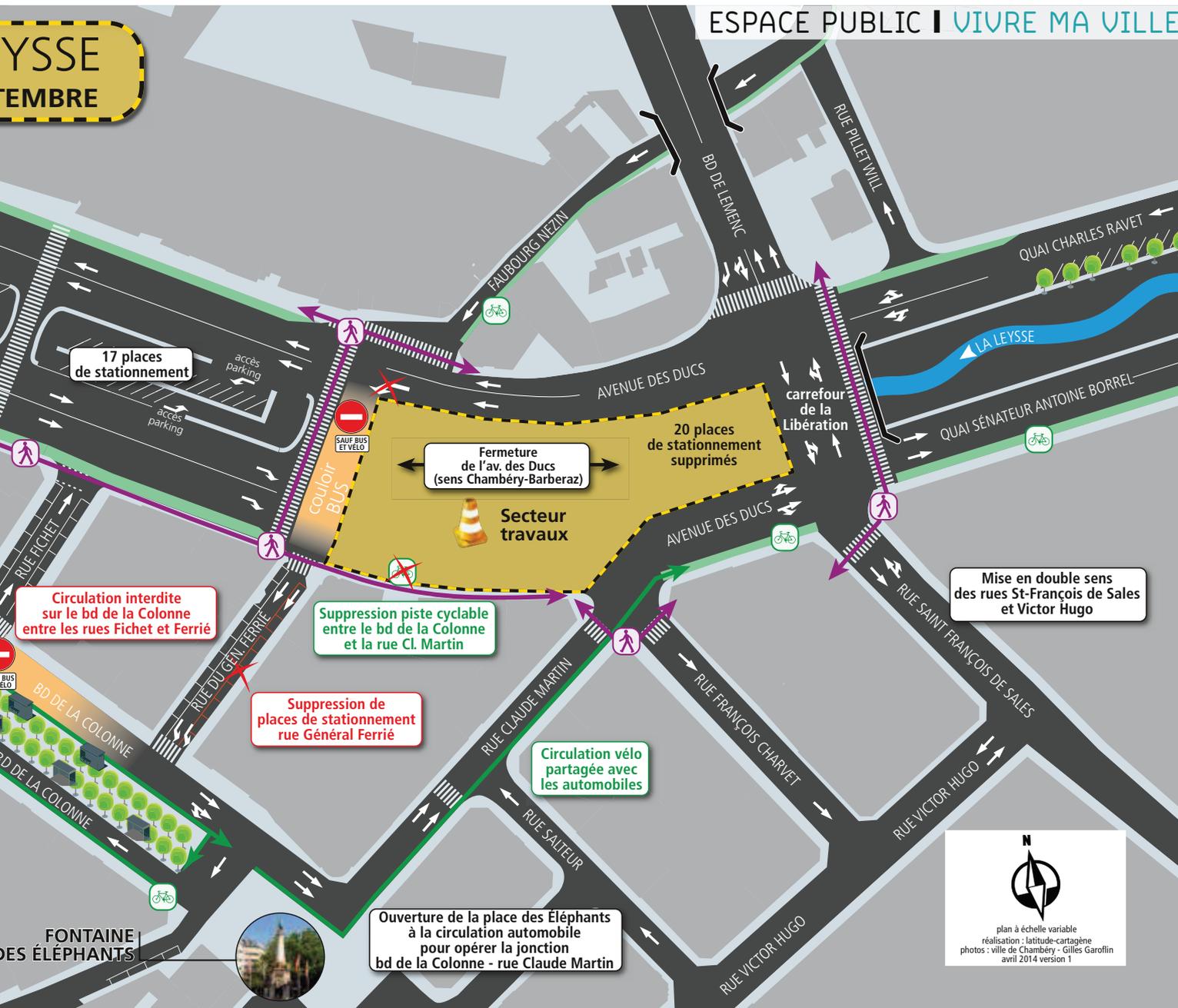


ILS FONT VOTRE VILLE



Franck Villand,
ingénieur maîtrise d'ouvrage

Mon rôle est de mettre en œuvre un projet de A à Z de la volonté politique à la réalisation de l'opération en s'impliquant à différents niveaux dans toutes les étapes de la procédure. Le cahier des charges permet de traduire en termes techniques une volonté politique. Il faut ensuite mettre en place la procédure administrative, désigner les maîtres d'œuvre et suivre les travaux, ainsi que le suivi financier de l'opération. Selon les projets, il est nécessaire de mettre en place des procédures d'enquête publique. J'agis comme un chef d'orchestre qui facilite la coordination des différents acteurs. Il faut bien connaître la musique et avoir de solides connaissances techniques.»



CONSÉQUENCES ?

Impacts sur le stationnement ?

- Vingt places de stationnement sont supprimées sur l'avenue des Ducs de Savoie entre la rue du Général Ferrié et la rue Claude Martin de mai à fin septembre.
- Rue du Général Ferrié, le stationnement est conservé sur un seul côté de juin à fin septembre.

Impacts sur la circulation ?

- La traversée piétonne qui aboutit à l'angle de la rue Claude Martin est supprimée.
- Le trafic routier en rive gauche dans le sens carrefour du Centenaire quai du sénateur Antoine Borrel est supprimé de juin à août.

Les voitures et les bus sont déviés par la rue du Général Ferrié sur deux voies de circulation puis empruntent le boulevard de la Colonne, la place des Éléphants pour remonter par la rue Claude Martin mise en sens unique pour l'occasion.

- Cette configuration est en place de juin à fin septembre.
- Pour limiter les impacts du trafic sur la zone pavée de la place des Éléphants, une couche d'enrobé temporaire est rajoutée sur cette partie.
- Le trafic entrant en rive droite dans le sens quai Charles Ravet carrefour du Centenaire ne peut plus tourner à gauche en direction de la rue du Général Ferrié. Ce mouvement est restitué par le carrefour du Centenaire pour remonter l'avenue des Ducs de Savoie

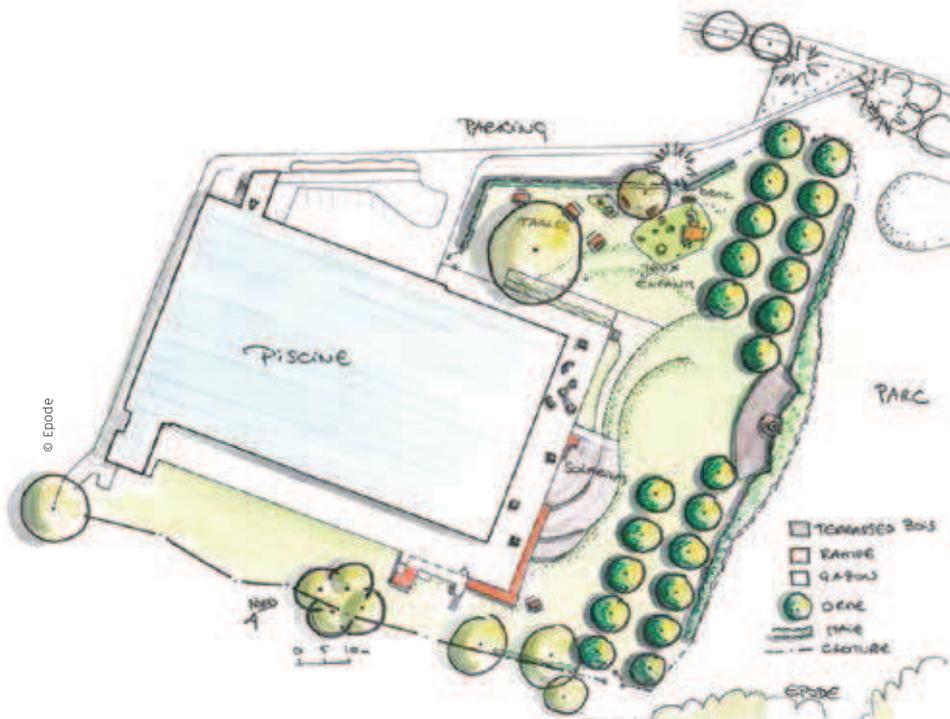
puis la rue du Général Ferrié.

- La circulation est interdite sur une section du boulevard de la Colonne, entre la rue Fichet et la rue du général Ferrié, afin de préserver le centre d'échange des bus d'une augmentation trop forte du trafic automobile.
- La rue Saint François de Sales est mise en double sens.
- Les cyclistes sont incités à emprunter le boulevard de la Colonne dès le carrefour du Centenaire.
- Un nouveau plan de circulation pour la période de septembre à novembre est à retrouver dans un prochain *Chambéry magazine*.

PISCINE DE BUISSON ROND

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

La piscine de Buisson Rond va bénéficier de nouveaux aménagements dès l'été prochain suite à l'abattage des anciens platanes pour cause de maladie. Objectifs : replanter l'allée cavalière historique pour préserver l'environnement du parc, accroître l'attractivité des espaces extérieurs, conforter l'accueil des familles et bénéficier d'une meilleure exposition au soleil. La surface extérieure va ainsi augmenter de 2550 m². Un solarium sera créé avec des espaces en platelage bois. Une aire de jeux pour les enfants de 3 à 10 ans comprendra jeux à ressort, toboggans et petites tables. 22 ormes, soit 3 arbres de plus que l'allée abattue, seront replantés. Ils atteindront 15 mètres à leur taille adulte, et seront donc moins hauts que les platanes pour favoriser l'ensoleillement. Les travaux s'échelonnent en trois phases de mars à mi-juin, et les plages extérieures seront interdites d'accès jusqu'au 15 juin.



PLUS D'INFOS
www.chambery-metropole.fr
 rubrique sports / loisirs

RUE JEAN-PIERRE VEYRAT

UNE NOUVELLE CHAUSSÉE DEVANT LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le chantier de réfection de la chaussée située entre la rue Favre et le boulevard du Musée s'achève. « Sur cette surface de 600 m², nous avons déposé les pavés et le mortier de pose existants. Puis, nous avons appliqué un tapis en enduit bitumineux. Et, pour garder un aspect esthétique, puisque nous sommes entre le Palais de Justice et le Musée des Beaux-Arts, nous avons grenaillé les enrobés, c'est-à-dire que nous avons

enlevé l'émulsion en surface pour faire ressortir le caillou et nous rapprocher du coloris granit des pierres ». Le grenailage de l'enrobé est actuellement en cours de finition. Un choix technique qui a également permis de réaliser une économie de 60000 € TTC par rapport à la solution « pavés ». La rue Jean-Pierre Veyrat étant d'intérêt communautaire, ce chantier est co-financé par la Ville et l'Agglomération. Le coût

de l'opération s'élève à 75 500 € TTC. Il est financé à hauteur de 45 750 € TTC par Chambéry métropole.



PÔLE MULTIMODAL DE LA GARE

LES GRANDES ÉTAPES DES TRAVAUX

- Mars-mai 2014 : démolition de l'ex « buffet de la gare » et de plusieurs bâtiments attenants.
- Mai- août 2014 : prémontage de la passerelle cyclo-piétonne sur l'espace libéré par les démolitions. Sur les quais, les supports de la passerelle seront réalisés.
- 20 juillet puis 2 septembre 2014 : pose de la passerelle au-dessus des voies ferrées (en 2 tronçons). La circulation des trains sera interrompue pendant 24h le 20 juillet.
- 2^e semestre 2014 : début de la construction du bâtiment principal du pôle multimodal.



© Gilles Garofolin



© Gilles Garofolin

ENTRETIEN DES MONUMENTS AUX MORTS

Les monuments aux morts ont fait dernièrement l'objet de travaux. Le monument de Chambéry-le-Vieux a fait l'objet d'un nettoyage haute pression. Au Clos Savoiroux, la partie en pelouse a été réduite d'un mètre et une partie en matériaux concassés a été rajoutée. Ici, le Clos Savoiroux, lors des dépôts de gerbes le 5 avril dernier.

SÉCURISATION DU CARREFOUR BOISSE / GAMBETTA

Les travaux de sécurisation du carrefour Boisse/Gambetta auront lieu au cours du mois de juin. Il n'y aura pas d'impact pour la circulation.

TOILETTES PUBLIQUES RUE JEAN-PIERRE VEYRAT

Des toilettes publiques seront installées rue Jean-Pierre Veyrat entre la chapelle Vaugelas et le lycée Vaugelas. Elles seront ouvertes les jours de marché.

RÉHABILITATION DES CANISITES ET DES DISTRIBUTEURS DE SACS

Dans le prolongement de la campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de chien, les canisites et les distributeurs de sacs sont en cours de réhabilitation. Les plans des 29 canisites et 38 distributeurs de sacs sont à retrouver sur www.chambery.fr



© Comm - Gaëlle Carhat

PLUS D'INFOS
www.chambery.fr
 Préserver/vie animale/leschiens



Premier atelier du cycle de formation en santé environnementale. Autour de la table, des médecins, des professionnels de santé, mais également des travailleurs sociaux, des personnes engagées dans des associations et des habitants du quartier venus s'informer.

DES ATELIERS SANTÉ VILLE SUR DES THÉMATIQUES VARIÉES

L'atelier santé ville porté par l'association Pôle de santé Chambéry Nord a pour objectifs de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, de favoriser la coordination des acteurs et de développer une démarche participative dans le domaine de la santé.

Une vingtaine de personnes sont venues participer au premier atelier du cycle de formation en santé environnementale proposé par l'Atelier Santé Ville. À l'ordre du jour : l'environnement intérieur. « Personnellement, je suis très sensible à ces questions et professionnellement, en tant que diététicienne, je souhaite m'informer sur les perturbateurs endocriniens », explique Marie-Charlotte Bouziat. Le but de ce cycle est de faire rayonner l'information sur les sujets abordés dans les quartiers en zone urbaine sensible de Chambéry.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

La santé environnementale est l'un des axes de travail du projet porté par l'association « Pôle de santé Chambéry nord », labellisé « Ateliers Santé Ville » (ASV). L'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, et de favoriser la coordination des acteurs et des actions en lien avec la santé sur les territoires de la politique de la ville. À Chambéry, c'est tout naturellement que le projet de cette association a été retenu pour une telle démarche, suite notamment au diagnostic local de santé réalisé sur

les quartiers des Hauts-de-Chambéry et du Biollay, et à l'installation place du Forum du lieu ressource santé. « Les axes de travail de ces ateliers sont nombreux et variés », explique le Dr Vignouille, président de l'association. Ils concernent notamment l'accès aux droits, l'offre de soin ; l'ensemble des questions d'hygiène de vie englobant l'alimentation et l'activité physique ; les addictions, les questions de la parentalité, de l'adolescence, du grand âge ; ou encore la santé mentale. « Il s'agit d'une démarche de prévention et de sensibilisation menée dans le cadre d'un travail collectif. Les actions sont adaptées aux publics concernés », explique Thierry Ponhet, responsable du service santé environnement handicap. Dans la continuité de la mise en œuvre de l'atelier santé ville, une démarche est engagée pour conclure un contrat local de santé entre l'Agence régionale de santé (ARS) et la Ville, qui se déclinerait sur tout le territoire. Son objectif est de promouvoir la santé, la prévention, les politiques de soin et l'accompagnement médico-social.

PLUS D'INFOS :
<http://pole-de-sante-chambery-nord.fr/>
 Service environnement et santé publique et handicap : 04 79 68 58 50

COMMENT ÇA MARCHE

Le plan canicule

Quoi ?

La veille saisonnière du plan canicule est activée du 1^{er} juin au 31 août. Le service environnement et santé publique assure la coordination de ce plan et la tenue d'un registre nominatif des personnes fragiles susceptibles d'être incommodées par la canicule.

Pour qui ?

Les personnes de plus de 65 ans, celles de plus de 60 ans isolées et reconnues inaptes au travail et les adultes handicapés résidant à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur ce registre.

Quand ?

Le plan canicule est déclenché par la préfecture lorsque pendant plus de 72 h, la température ne descend pas en dessous de 19 °C la nuit et 34 °C le jour.

Combien ?

En cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence, un contact téléphonique 3 fois par semaine est prévu avec les personnes inscrites sur ce registre pour leur apporter conseils et assistance nécessaires. Jusqu'à trois appels quotidiens sont réalisés pour tenter de joindre la personne. En cas de non-réponse, les services de secours sont envoyés au domicile. L'inscription sur le registre est une démarche volontaire et gratuite.

PLUS D'INFOS :
 Service environnement et santé publique 04 79 68 58 50.

PLUS D'INFOS
www.chambery.fr
 rubrique préserver/santé publique

CHARTE DE L'ARBRE

LE BON ARBRE AU BON ENDROIT

Prendre en compte les dimensions vivante et spatio-temporelle des arbres dans le développement urbain, c'est l'un des objectifs de la charte de l'arbre adoptée par la Ville. Cécile Arnaud Lorillou, responsable parcs et jardins nous en dit plus.

ILS FONT VOTRE VILLE



CÉCILE ARNAUD LORILLOU,
responsable
parcs et jardins

Quels sont les objectifs de la charte de l'arbre ?

→ L'échelle de la vie d'un arbre n'est pas du tout la même que la vie humaine. Il est donc essentiel de planter le bon arbre au bon endroit, et de l'envisager dans ses dimensions patrimoniale, temporelle et spatiale. On a tendance à penser, à tort, que l'on peut déplacer un arbre comme un banc. Il est essentiel d'adapter les projets urbains aux dimensions spatio-temporelles des arbres existants. Les objectifs de cette charte sont multiples : disposer d'un outil pour assurer la protection à long terme du patrimoine arboré chambérien, disposer d'un cahier des charges destiné aux entreprises amenées à intervenir sur l'espace public, et faire connaître au public chambérien les éléments d'une bonne gestion de l'arbre urbain.

Quelle est la valeur d'un arbre ?

→ Au-delà de sa valeur écologique et esthétique, l'arbre a une valeur patrimoniale mesurable qui varie en fonction des critères suivants : l'espèce et la variété, la vigueur, la situation urbaine du groupe, la valeur esthétique, l'état sanitaire et la circonférence du tronc. Un barème d'indemnisation est calculé en fonction de ces critères et l'indice obtenu est multiplié par le prix de l'arbre en pépinière. En cas de dégâts occasionnés, un particulier ou une entreprise doit s'acquitter d'une indemnité à hauteur de la valeur de l'arbre. Cela peut atteindre plusieurs milliers d'euros.

Quels sont les bons gestes à adopter pour gérer correctement les arbres ?

→ Chacun peut faire quelque chose pour optimiser la santé et

la durée de vie des arbres en ville. Il s'agit d'éviter d'accrocher des vélos ou autres objets, de ne pas planter des clous dans les troncs, de s'abstenir de causer des blessures à l'écorce avec des engins, des véhicules, etc. Chacun peut signaler aux mairies de quartier des problèmes de maladie, d'insectes ou de branches en suspension. Éviter le passage de véhicules au pied des arbres pour ne pas compacter le sol autour des racines permet aussi de le préserver.



L'ambrosie, une espèce invasive.

REPÉRER ET LUTTER

CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

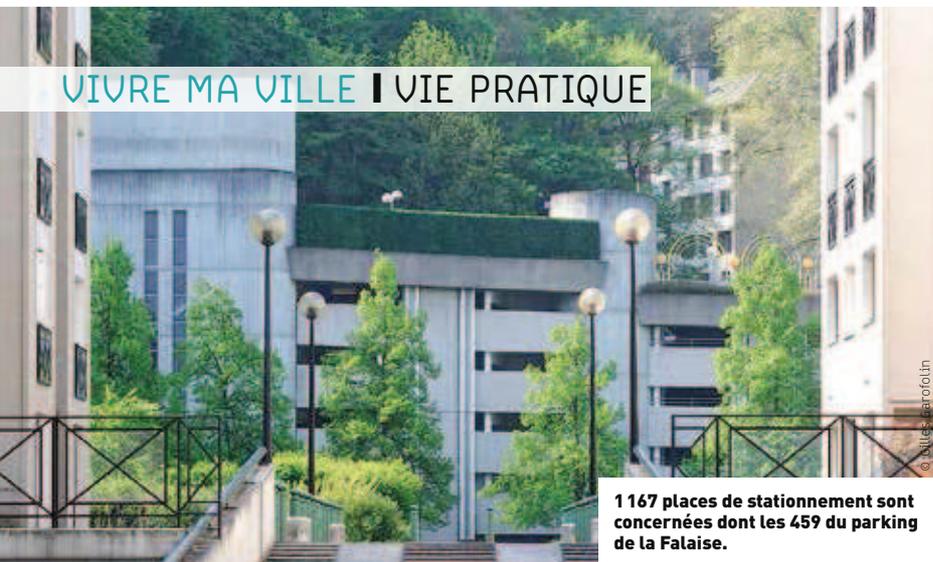
Une espèce invasive peut se définir comme une espèce exotique qui devient nuisible à la biodiversité autochtone. « Elles sont souvent importées, parce qu'elles sont belles, mais elles vont se développer de manière trop importante en France, prendre le dessus sur les autres espèces et coloniser les espaces délaissés », explique Corinne Duffaud, chargée de mission développement durable. Les plus connues ont été répertoriées à Chambéry. Des fiches descriptives

ont été établies pour 16 d'entre elles. Elles sont disponibles sur le site de la Ville. Les agents des espaces verts et de la voirie ont été sensibilisés à cette problématique. « Il est essentiel de ne pas implanter ces espèces dans les espaces privés car elles envahissent ensuite l'espace public, précise Corinne Duffaud. Nous incitons toute personne qui repère une espèce invasive à le signaler. » L'ambrosie est par exemple une espèce invasive très allergisante, avec un fort

impact sur la santé humaine. Elle fleurit de mi-juillet à octobre. L'idéal est d'arracher cette espèce avant la floraison en utilisant du matériel adapté pour se protéger des réactions allergiques.

PLUS D'INFOS :
www.ambrosie.info
Si vous repérez une espèce invasive, merci de contacter le service développement durable :
Tél. : 04 79 60 20 23
dev.durable@mairie-chambery.fr

PLUS D'INFOS
www.chambery.fr
rubrique développement durable



1 167 places de stationnement sont concernées dont les 459 du parking de la Falaise.

PARKINGS GRATUITS

LE SAMEDI APRÈS-MIDI, DÈS LE 7 JUIN

Mesure très attendue, la gratuité du stationnement dans trois parcs en ouvrage le samedi après-midi a été votée lors du dernier Conseil municipal de Chambéry.

Le tarif à zéro euro sera mis en place à compter du 7 juin 2014. Il concernera les parcs en ouvrage gérés par la Régie Municipale Chambérienne de Stationnement (R.M.C.S.). Soit le parking du Château (644 places*), le parking de la Falaise (459 places*) et le parking des Ducs (64 places*).

« C'était un engagement fort de la campagne électorale de Michel Dantin », rappelle Josiane Beaud, première adjointe au maire, chargée du rayonnement de la ville et de l'agglomération, de l'urbanisme, des transports, de la circulation et du stationnement. « La gratuité du stationnement le samedi après-midi

doit permettre aux Chambériens et aux non chambériens d'accéder plus facilement au centre-ville et ainsi de redynamiser le commerce local ».

Pour Philippe Bard, adjoint au maire en charge du commerce, de l'artisanat, des marchés et de l'animation, cette décision est particulièrement bienvenue. « C'était un souhait partagé par tout le monde et sa mise en œuvre était indispensable pour changer l'image de la ville. Il y a bien longtemps qu'une telle mesure a été prise dans d'autres villes. Il nous fallait en faire autant, si on souhaite que Chambéry retrouve une activité qu'elle avait perdue ».

Ce dispositif est mis en œuvre à titre expérimental. Il pourra évoluer et être adapté en fonction de l'analyse de son efficacité, en tenant compte notamment de la fréquentation sur les différents créneaux horaires durant cette période de gratuité.

*Places concernées par la gratuité.

EN PRATIQUE :

Pour les parkings Falaise et Château, l'utilisateur prend un ticket à la borne automatique située à l'entrée du parking. Il stationne son véhicule sur les emplacements marqués. En effet, stationnement gratuit ne veut pas dire sauvage. Lorsqu'il souhaite repartir, si son temps de stationnement s'est effectué entre 14 et 19 h, il peut insérer son ticket directement dans la borne automatique à la barrière de sortie qui s'ouvrira. Si son temps de stationnement s'est effectué avant 14 h ou après 19 h, il s'acquittera de ce temps de stationnement supplémentaire soit à la caisse automatique (paiement espèces et CB) ou à la barrière automatique de sortie (CB uniquement).

Pour le parking des Ducs, seuls ceux qui se stationnent avant 14h doivent s'acquitter du paiement. Au-delà, aucune démarche particulière à faire.

PARC DU CHÂTEAU

79 Faubourg Maché - 04 79 96 31 00
Gestion: Ville de Chambéry

- Capacité: 644 places
- Accès 24 h / 24
- Paiement possible CB

Quelques tarifs:

- Première demi-heure gratuite
- De 8h à 19h : 1 h=1 € - 1 h30=1,60 €
3 h=3,10 € - 24h=7,50 €
- De 19h à 8h: 1h=0,40 € - 1 h30=0,70 €
3h=1,50 € / 4h et plus=3 €
- Abonnements mensuels, trimestriels, semestriels, annuels
- Abonnement nuit (17 h/9 h du lundi au vendredi)
+ week-ends + jours fériés: 15 €/mois

Parking très proche du centre-ville et de l'îlot des Halles

PARC DES DUCS

1 Boulevard de Lemenc - 04 79 96 31 00
Gestion: Ville de Chambéry

- Capacité: 64 places avec horodateur accessible du lundi au samedi de 8h à 19h
- 48 places en zone fermée réservées aux abonnés (accès 24h/24)

Quelques tarifs:

- De 8h à 19h : 1 h=1 € - 1 h30=1,40 €
3h=2,50 € - 12h=6 €
- Abonnements mensuels, trimestriels, semestriels, annuels

Accès direct par la Voie Rapide Urbaine
Sortie La Cassine

PARC DE LA FALAISE

122 rue André Jacques - 04 79 85 12 62
Gestion Ville de Chambéry

- Capacité: 495 places dont 36 box fermés
- Accès 24h/24 et 7j/7
- Paiement possible CB

Quelques tarifs:

- Première demi-heure gratuite
- De 8h à 20h: 1h=0,80 € - 1 h30 : 1,20 €
3h=2,20 € - 24h=6 €
- De 20h à 8h: 1h=0,40 € - 1 h30=0,70 €
3h et plus=1 €
- Abonnements mensuels, trimestriels, semestriels, annuels
- Abonnement nuit (17 h/9 h du lundi au vendredi)
+ week-ends + jours fériés: 15 €/mois

Le moins cher des parkings de la ville,
à 10 minutes du centre-ville



install'

service

LOCATION DE VAISSELLE, MOBILIER, CHAPITEAUX,...
Tout le matériel pour vos réceptions
www.vaisselle-location.com



Ma déco à petit prix !
www.decotoo.com

ZI de Bissy à CHAMBÉRY - Tél. 04 79 69 21 27

MARCHÉ DES CONTINENTS

Migrations: L'humanité en mouvement

Repas et boissons
du monde

Concerts

spectacles

Animations
Etc ...



+ d'info

www.chambery.fr/marche-des-continents

6 & 7^{JUN}
2014
JUIN

Parc du VERNEY
CHAMBERY
GRATUIT





Les enfants de la maison de l'enfance La Gaminère participent au projet cinéma.

MAISONS DE L'ENFANCE

SILENCE, ON TOURNE !

Dans le cadre de la saison culturelle des maisons de l'enfance, les petits Chambériens ont participé à un projet cinéma et réalisé plusieurs courts-métrages.

Clap ! » La scène débute sous l'œil de la caméra : deux enfants découvrent une cabine téléphonique pleine de bonbons. Ils sont transportés dans un monde magique où ils rencontrent des lutins, un gentil dragon de feu puis un méchant dragon de glace... Angelina, Romane et Clara prennent très au sérieux leur rôle de lutin. Ce jour-là, les enfants du Biollay et de la Gaminère participent au tournage de « La cabine enchantée », une cabine téléphonique qui parle avec la voix de Vincent, l'animateur. Ce court-métrage fantastique a été tourné au Biollay, dans le cadre du projet cinéma mené depuis l'été 2013 par les neuf maisons de l'enfance de Chambéry. Elles ont travaillé en binôme à la réalisation de quatre courts-métrages : un muet, un fantastique, une comédie

musicale, et une comédie, en partenariat avec des professionnels de l'association « Son image action ». Ces mini-films de 3 minutes chacun ont été projetés lors d'un festival ouvert aux familles les 6 et 7 mai dernier au Manège.

SE FAMILIARISER AVEC LE 7^e ART

Les enfants ont commencé par se familiariser avec le milieu du 7^e art en compagnie de Bernard Fontvieille, gérant de Forum Cinémas et de l'Astrée, qui leur a expliqué les évolutions des techniques cinématographiques. Ils ont visité la salle de projection de l'Astrée et découvert les nombreux corps de métiers qui interviennent dans la réalisation d'un film depuis l'écriture du scénario jusqu'à la projection sur grand écran. Certains ont pu aussi visiter le musée des frères Lumières à Lyon.

Parallèlement, les ateliers de réalisation des courts-métrages se sont mis en place avec l'aide des animateurs qui avaient reçu une formation sur la création d'un film. « Les enfants ont commencé par dessiner ce qu'ils souhaitaient raconter, puis ils ont mis les dessins en commun pour construire leur histoire, raconte Mary Rezzak, directrice adjointe pédagogique de la Gaminère. L'histoire est la leur même si le scénariste a un peu enrichi les dialogues. Ils ont réalisé les décors, joué les scènes et assisté au montage, où on leur a expliqué comment insérer des trucages dans leur film. » Plus de 500 petits Chambériens ont pu participer à ce projet d'envergure qui s'achèvera pour certains par une visite en famille du musée du cinéma à Turin en juin.

Chambéry

magazine



CAHIER SPÉCIAL

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



MICHEL DANTIN

Le Maire de Chambéry analyse les résultats du scrutin, dresse ses priorités et se positionne sur de nombreuses thématiques.

Comment analysez-vous les résultats de cette élection municipale ?

Les Chambériens ont exprimé une volonté forte et claire de changements même si on peut regretter que le taux d'abstention soit resté élevé. L'importance du résultat

fait par la liste que je conduisais nous oblige devant les Chambériens parce qu'il marque une forte volonté de changements de pratiques, de système. Le système c'est à la fois le mode de fonctionnement, les gens avec qui vous avez l'habitude de travailler, de consulter les avis, etc. Je pense que les Chambériens attendaient que la parole soit donnée autrement et à d'autres sur leurs sujets de préoccupations.

On ne s'engage pas à être Maire d'une commune sans un profond lien avec cette ville. C'est bien dans cet esprit-là que j'ai accepté d'être le Maire de Chambéry pour les six années à venir. Aimer sa ville, cela veut dire défendre ses intérêts, celui de ses habitants, et tout mettre en œuvre pour améliorer leurs conditions de vie quotidienne. C'est un engagement particulier, d'équipe, dans lequel je m'avance avec détermination et enthousiasme parce que ça me paraît être un très beau challenge.



Aimer sa ville, cela veut dire défendre ses intérêts, celui de ses habitants, et tout mettre en œuvre pour améliorer leurs conditions de vie quotidienne.



Quels sont, pour vous, les principaux enjeux de la Ville ?

Le premier enjeu est celui du développement économique. Il faut absolument qu'au sein d'un sillon alpin tiraillé entre ses deux extrêmes, Grenoble et Genève, Chambéry arrive à se faire identifier clairement sur un secteur de compétence. Je pense qu'il faut qu'on travaille davantage avec les centres de recherches autour notamment des nouvelles énergies. Je pense aussi qu'il faut que Chambéry tire mieux son avantage de son positionnement géographique aux portes de l'Italie du Nord.

Quelles vont être vos premières priorités ?

La première priorité, c'est y voir clair dans la situation financière de la Ville. J'ai commencé un travail en interne avec les services pour voir quelles sont les marges de progrès. Je pense qu'il faut qu'on travaille à la rationalisation des implantations de services. Cela ne veut pas dire moins de services. Cela veut dire trouver des marges de manœuvres pour pouvoir reprendre des investissements et notamment ceux porteurs d'avenir. Sachant qu'il y a en même temps un fort besoin d'investissements sur les priorités du quotidien.

Quels sont vos projets pour le développement touristique de la Ville ?

Une politique touristique pour la Ville de Chambéry, c'est un élément à part entière d'une politique économique. Aujourd'hui, on constate que partout en Europe se développe un assez fort tourisme culturel et compte-tenu du patrimoine que nous avons à Chambéry, il faut nous inscrire dans cette démarche. Cela veut dire qu'il faut d'abord généraliser le trilinguisme : français, italien et anglais, dans toutes les explications offertes aux touristes. Il faut ensuite offrir des circuits, comme des circuits à thèmes. Et puis, il faut relancer la politique de valorisation du centre ancien.



Les référents de quartiers doivent être les interlocuteurs de proximité des habitants.



Quels sont les rôles et missions des référents de quartier ?

Tout au long de la campagne, nous avons senti un besoin de plus grande proximité. C'est la raison pour laquelle aux grands quartiers, tels qu'ils avaient été fixés par la

précédente municipalité, j'ai préféré des quartiers et des définitions qui soient davantage dans la vie quotidienne des gens. Les référents de quartiers doivent être les interlocuteurs de proximité des habitants. Cela veut dire qu'on va les rencontrer dans ses actes de vie quotidienne, dans les commerces, dans les manifestations du quartier, etc. Et dans la notion même de référent, c'est l'interlocuteur des habitants pour tel ou tel quartier. Ensuite, suivant les thèmes, les relais seront pris par les adjoints thématiques.

Quelles actions souhaitez-vous mettre en place en direction de la jeunesse ?

J'ai senti le besoin d'une meilleure coordination d'actions en faveur de la jeunesse. Et j'ai aussi entendu le besoin d'être mieux entendu et mieux écouté des jeunes eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle nous formaliserons bientôt un conseil communal de la jeunesse qui devra être le lieu d'expression des usagers jeunes de la Ville.

La sécurité est l'un des thèmes que vous avez abordé durant la campagne. Quels sont vos projets dans ce domaine ?

En termes de sécurité, il faut mettre les choses bien à leur place : « Chambéry n'est pas Chicago ». C'est-à-dire que Chambéry n'est pas secoué par des crimes, des délits, du grand banditisme, etc. C'est plus des problèmes d'incivilités qui sont souvent dus à des auteurs qui ont des problèmes de ruptures et d'abord de rupture avec le monde scolaire. Donc, il faut évidemment renforcer la prévention, notamment en lien avec l'Éducation nationale en travaillant mieux contre



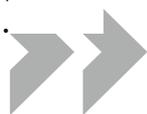
l'échec scolaire. C'est la raison pour laquelle je veux mettre notamment en place des actions sur la grande section de maternelle, le CP et le CE1. C'est améliorer la prévention et quand les incivilités deviennent trop fréquentes et trop nombreuses et qu'elles portent atteinte à la tranquillité et à la dignité d'autrui, à ce moment-là il faut agir. Et en termes d'actions, je souhaite à la fois renforcer la présence en ville de la police municipale et appuyer cette présence et l'action de la police nationale et de la justice par le renforcement du réseau de caméras, avec la nécessité de travailler en partenariat avec les communes de l'agglomération.

Quels liens souhaitez-vous instaurer avec les Chambériens, et entre les Chambériens et les élus ?

Je souhaite instaurer à la fois un lien de proximité et de transparence. Ce sont deux chantiers faciles à énoncer mais difficiles à conduire. Difficiles à conduire parce que le Maire est vite accaparé par les éléments de gestion. Pour y remédier, j'ai donné des délégations pleines et entières aux adjoints. Pour moi, la transparence cela veut dire : donner aux Chambériens les éléments d'un dossier qui leur permettent d'évaluer la décision qui a été prise.



Je souhaite instaurer à la fois un lien de proximité et de transparence.



Quels sont vos projets concernant la démocratie participative ?

Il faut élaborer un cahier des charges clair par rapport aux conseils de quartiers où j'ai senti par le passé beaucoup de malaise et de mal-être. En même temps, je souhaite redonner une place aux « sachant ». C'est par exemple rétablir une commission municipale des sports qui réunira les présidents d'associations. De même en matière culturelle, je veux que les acteurs du quotidien soient davantage partie prenante dans les prises de position et de décision.



Je veux que les acteurs du quotidien soient davantage partie prenante dans les prises de position et de décision.



Comment souhaitez-vous inscrire la gestion de la commune dans le développement durable ?

Le développement durable a trois dimensions : environnementale, sociale et culturelle. Nous avons un certain nombre d'obligations parce que nous sommes la ville centre, parce que nous sommes une ville inscrite dans un contexte géographique particulier, celui d'une cluse étroite. Et puis parce que nous sommes un lieu de transit, non seulement du bassin de vie, mais de l'ensemble de l'Europe. La politique que nous allons conduire en matière de développement durable doit répondre à ces trois préoccupations.

Et puis, la ville doit être positionnée clairement sur différents enjeux. C'est le cas du Lyon-Turin, pour lequel je continuerai à me battre comme l'ont fait mes prédécesseurs. C'est une question centrale pour les années qui viennent et les générations futures. Pour deux raisons. Comme depuis toujours, c'est autour des voies de communication que se fait le développement économique. La seconde raison est que, face au flux routier qui traverse notre région et certains jours nous asphyxie, nous avons une obligation de changer de modes de transport le plus vite possible.

Vous évoquez une « ville connectée », qu'entendez-vous par là ?

Un certain nombre de villes dans le monde ont des longueurs d'avance sur nous au niveau des nouvelles technologies de la communication et dans leurs usages au quotidien. Leur maîtrise est décisive. Soit on sera capable, au niveau de la population, d'accéder et de maîtriser ces nouvelles technologies de la communication, et alors s'ouvrira une voie de développement économique accessible à tous ; soit on laisse ces technologies entre les mains d'une élite et on s'auto-exclue du développement économique.

Quels liens souhaitez-vous instaurer avec Chambéry métropole ? Avec les communautés de communes alentours ?

Je souhaite établir un lien de confiance et de dialogue. Parce que nous devons pouvoir bâtir des projets en commun. Nous devons travailler de manière plus unie pour dégager des marges d'économie et donc des marges de progrès. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité qu'un chambérien soit président de l'agglomération.

Dans quels domaines souhaitez-vous développer cette mutualisation ?

Nous souhaitons mutualiser notamment les fonctions support: ressources humaines, comptabilité, communication, etc.... Nous sommes plusieurs maires à penser la même chose et à dire qu'il y a des marges de progrès. Il nous faut aussi avancer au niveau d'un groupement d'achat afin de réduire nos coûts de fonctionnement.

Comment envisagez-vous les questions de déplacement et de transport ?

Nous avons déjà parlé du Lyon-Turin. Plus localement, je veux sortir de l'affrontement entre les différents modes de transport. Nous avons besoin de continuer à développer conjointement les modes doux et les transports en commun pour les liaisons domicile-travail. Mais si nous voulons que Chambéry conserve sa place de ville capitale, nous avons aussi besoin d'accueillir la population qui vient d'ailleurs et lui permettre d'accéder facilement en ville, sans saturer son centre. C'est la raison pour laquelle il nous faut avoir une politique active de parkings en périphérie. Ce sera le cas du futur parking à La Cassine. Ce sera le cas avec le parking du Pont des Amours que je souhaite d'une plus grande capacité que celle prévue par la municipalité précédente. Cela pourrait être le cas également avec le parking de la piscine découverte, où un étage pourrait

être provisoirement créé. Sur la question des transports en commun, nous avons évoqué avec le président de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget la possibilité d'unifier les tarifs, mais aussi de prolonger une ligne STAC jusqu'à la gare d'Aix-les-Bains et une ligne ODÉA jusqu'à la gare de Chambéry, afin d'améliorer la synergie entre nos deux agglomérations. Concernant le transport ferroviaire, un meilleur cadencement des horaires s'impose entre Aix-les-Bains et Montmélian.

Quelles adaptations souhaitez-vous apporter au projet de requalification de l'axe de la Leysse ?

Il est clair que la Ville de Chambéry n'a pas dans l'immédiat les moyens de s'offrir le projet tel qu'il a été bâti par l'équipe précédente. Nous étudions actuellement comment faire évoluer ce projet. Des priorités sont affichées, comme l'amélioration qualitative de la traversée de la ville. Il nous faut également un meilleur cadencement des horaires de bus. Ceci dit, je ne suis pas certain que le déplacement du centre d'échange des bus vers le Palais de Justice, comme il était prévu, soit une bonne solution. Par contre, je suis certain qu'il n'est pas possible de garder le boulevard de la Colonne saturé comme il l'est aujourd'hui. Il nous faut réfléchir à un étalement du centre d'échange des bus en deux ou trois points, de manière aussi à mieux irriguer le centre-ville.

BIODIVERSITÉ

Né le 15 janvier 1960 à Lyon

Diplômé de l'enseignement supérieur agricole, il est inspecteur général de l'agriculture depuis 2007

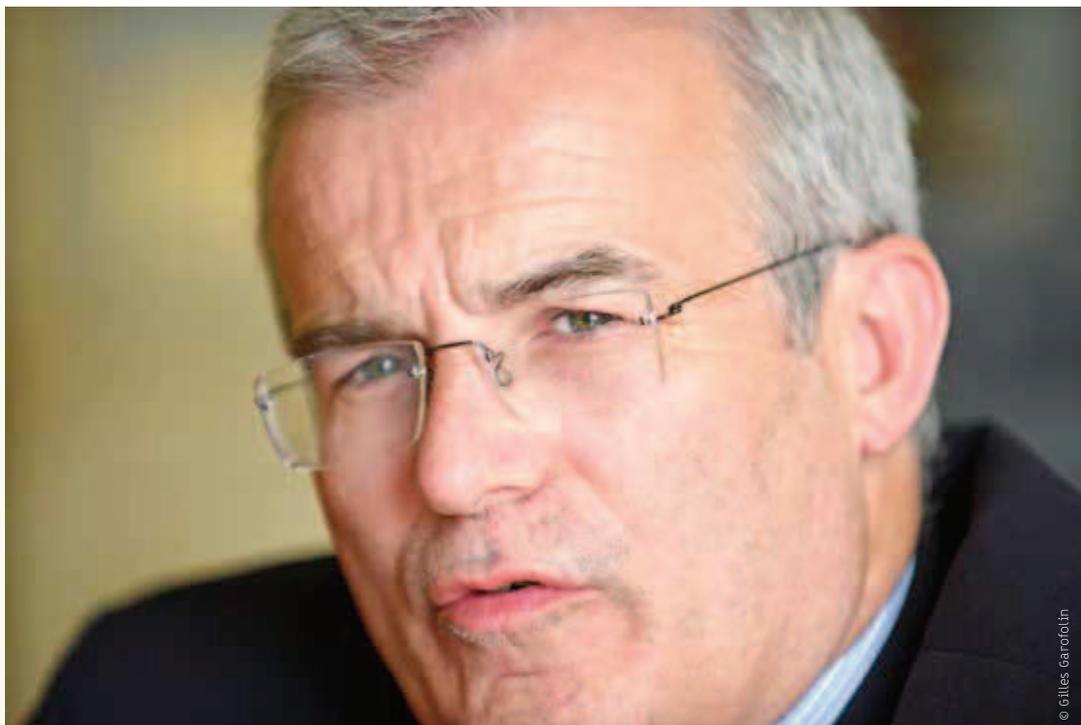
Conseiller ministériel d'Hervé Gaymard, de Dominique Bussereau et de Michel Barnier

Élu depuis 1983 au Conseil municipal de Chambéry

Conseiller général de 1985 à 1998 dans le canton de Chambéry Nord

Député européen depuis 2009

Maire de Chambéry depuis le 4 avril 2014



© Gilles Garofolin

Découvrez les élus de la ville de Chambéry

Le maire



Michel DANTIN
Maire de Chambéry
Député européen

Les adjoints



Josiane BEAUD
1^{re} Adjointe
Rayonnement de la ville
et de l'agglomération, urbanisme,
transports, circulation et stationnement



Benoît PERROTTON
2^e Adjoint
Economie, finances, emploi
et insertion



Sylvie KOSKA
3^e Adjointe
Ressources humaines
et démocratie participative



Aloïs CHASSOT
4^e Adjoint
Développement durable, technologies
innovantes, transition énergétique et
communication



Françoise BOVIER-LAPIERRE
5^e Adjointe
Action sociale, enfance et handicap



Pierre PEREZ
6^e Adjoint
Administration générale,
prévention et sécurité



Muriel JEANDET
7^e Adjointe
Affaires scolaires, vie étudiante
et éducation



Philippe BARD
8^e Adjoint
Commerce, artisanat, marchés
et animation



Alexandra TURNAR
9^e Adjointe
Culture et habitat



Walter SARTORI
10^e Adjoint
Commande publique, affaires foncières
et immobilières



Jean-Claude DAVOINE
11^e Adjoint
Travaux, patrimoine historique, plans
communaux de sauvegarde et sécurité
des bâtiments

Élu conseiller communautaire Chambéry métropole

Toutes les photos sont de Gilles Garofolin, hormis celle du maire Michel Dantin.



Nathalie COLIN-COCCHI
12^e Adjointe
Relations internationales, coopération
décentralisée, jeunesse



Bernard LEGER
13^e Adjoint
Sport et vie associative



Delphine JULIEN
Adjointe spéciale de Bissy
Déléguée auprès de la 5^e adjointe
chargée de la famille



Patrick ROULET
Adjoint spécial de Chambéry-le-Vieux
Délégué auprès du 11^e adjoint chargé
des travaux

Les conseillers municipaux délégués



Xavier DULLIN
Conseiller municipal délégué auprès
de la 1^{re} adjointe chargé du tourisme,
de l'enseignement supérieur
et de la montagne
Président de Chambéry métropole



Driss BOURIDA
Conseiller municipal délégué
auprès de la 1^{re} adjointe chargé
de la politique de la ville



Mustapha HAMADI
Conseiller municipal délégué auprès
du 6^e adjoint chargé de la sécurité
Réfèrent pour le quartier des Hauts
de Chambéry



Christine DIOUX
Conseillère municipale déléguée auprès
du 2^e adjoint chargée de l'insertion
et auprès de la 3^e adjointe chargée
de la formation et de la commission
consultative des services publics locaux
Réfèrent pour le quartier Mérande -
les Monts



Dominique SAINT-PIERRE
Conseillère municipale déléguée auprès
de la 7^e adjointe chargée de l'éducation



Marie-José DUSSAUGE
Conseillère municipale déléguée
auprès de la 5^e adjointe chargée
de l'action sociale



Dominique MORNAND
Conseillère municipale déléguée auprès
de la 5^e adjointe chargée des seniors
Réfèrent pour le quartier Chantemerle
- Cassine



Anne-Marie BINCAZ
Conseillère municipale déléguée auprès
du 6^e adjoint chargée du protocole
et du devoir de mémoire



Christian PAPEGAY
Conseiller municipal délégué auprès
du 11^e adjoint chargé des travaux
et auprès du 13^e adjoint chargé
de la vie associative
Réfèrent du quartier le Stade



Cathy LEGIOT
Conseillère municipale déléguée
auprès du 8^e adjoint chargée
du commerce



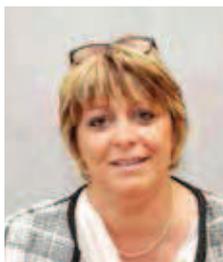
Salvatore NICOLSI
Conseiller municipal délégué auprès
de la 12^e adjointe chargée des relations
internationales et auprès de la
1^{re} adjointe chargée de la circulation
et du stationnement
Réfèrent du quartier centre-ville



Patricia ARTIGUES
Conseillère municipale déléguée
auprès de la 5^e adjointe chargée
de l'action sociale



Roger CAFFARATTI
Conseiller municipal délégué auprès
du 6^e adjoint chargé de la vie animale
dans la ville
Réfèrent adjoint pour le quartier du
Biollay



Isabelle ROUSSEAU
Conseillère municipale déléguée
auprès de la 12^e adjointe chargée
de la jeunesse
Réfèrent pour les Charmettes
et le Faubourg Montmélian



Marie-Christine MARTIN
Conseillère municipale déléguée
auprès de la 3^e adjointe chargée
de la démocratie participative
Réfèrent pour le quartier de Bellevue



Philippe BRETAGNOLLE
Conseiller municipal délégué auprès
de la 9^e adjointe chargée de la culture
Réfèrent pour le quartier Montjay-le
Biollay



Laura VACHEZ
Conseillère municipale déléguée
auprès du 6^e adjoint chargée
de l'administration générale



Damien VARON
Conseiller municipal délégué auprès
du 4^e adjoint chargé des technologies
innovantes, de la communication
et auprès du 8^e adjoint chargé
de l'animation



Elisabeth BORSON
Conseillère municipale déléguée
auprès du 2^e adjoint chargée des finances

Les conseillers municipaux



Bernadette LACLAIS



Jean-Pierre RUFFIER



Françoise MARCHAND



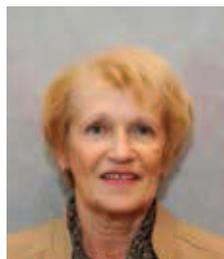
Henri DUPASSIEUX



Edith LIVERNOIS



Jean-Benoît CERINO



Claudette LEVROT-VIROT



Guy FAJEAU



Hadjira CABA



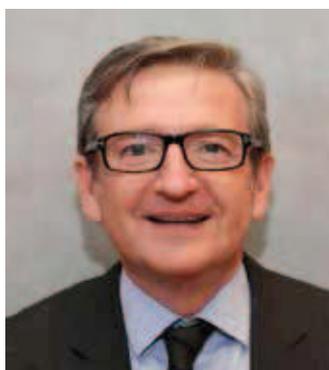
Hugues MANOUVRIER

DES CHAMBÉRIENS À LA TÊTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Ouverte à tous, la séance d'installation du conseil communautaire de Chambéry métropole s'est déroulée le mardi 22 avril 2014 au centre des Congrès le Manège à Chambéry. Élus lors des élections municipales des 23 et 30 mars derniers, les conseillers communautaires des 24 communes de l'agglomération sont au nombre de 76, dont 29 chambériens; la représentation étant proportionnelle au nombre d'habitants. Le vote à bulletin secret a désigné le chambérien Xavier Dullin à la présidence de Chambéry métropole, en recueillant 59 des 76 suffrages. Le vote des vice-présidents a constitué un exécutif plus resserré que par le

passé, avec 14 élus. Parmi eux, trois vice-présidents chambériens: Josiane Beaud (en charge des transports, déplacements et du schéma de déplacements), Driss Bourida (en charge du renouvellement urbain, de l'action sociale et de la politique de la ville) et Michel Dantin (en charge des relations avec les grandes institutions nationales et européennes). Enfin, un troisième vote à bulletin secret a permis de compléter le bureau de Chambéry métropole, comptant déjà d'office les 14 vice-présidents. Dix-sept autres membres ont été ainsi désignés, dont 7 chambériens: Aloïs Chassot, Jean-Claude Davoine, Sylvie Koska, Bernadette Laclais, Pierre

Perez, Benoît Perrotton et Alexandra Turnar. Le Conseil communautaire peut déléguer une grande partie de ses attributions au président, aux vice-présidents ou au bureau dans son ensemble. Cependant, certaines d'entre-elles ne peuvent pas être déléguées, telles: le vote du budget et des taux d'imposition, la modification des statuts, les délégations de service public, les orientations en matière d'aménagement de l'espace... Le président peut, quant à lui, déléguer une partie de ses fonctions aux vice-présidents. Le président et les vice-présidents constituent l'organe exécutif de la communauté d'agglomération.



▶ QUATRE GRANDES ORIENTATIONS POUR L'AGGLOMÉRATION

Dans son discours d'introduction, le nouveau président de Chambéry métropole a exprimé sa volonté de « créer les conditions nécessaires à une impulsion différente de notre espace de vie commun ». Dans un contexte budgétaire restreint, amputé d'une « perte des dotations de l'État de près de 10 M€ au fil de la mandature qui s'engage », Xavier Dullin propose de retenir quatre grandes orientations:

- « La relance de notre développement économique et de l'emploi », par une politique d'appui aux entreprises existantes et de promotion afin d'en attirer de nouvelles.
- « L'optimisation et la mutualisation de nos compétences à l'échelle de l'agglomération », pour une plus grande efficacité dans les réponses et services à apporter aux habitants.
- « Une gouvernance rassemblée, partagée, déléguée », avec un exécutif allégé.
- « Un dialogue régulier, renforcé, avec nos partenaires naturels », que sont la Communauté d'agglomération du lac du Bourget (CALB), le Département, la Région et les organisations syndicales.

Outre ces quatre grands axes, Xavier Dullin a également affirmé, à propos du Lyon-Turin la nécessité de « renouer au plus vite le dialogue à l'échelle de nos bassins de vie, visant à retrouver des positions communes pour le défendre ».

Au quotidien, l'effort sera porté sur « la réduction de notre dette et l'amélioration de notre capacité d'autofinancement », la politique en faveur du logement, la création d'un nouveau Plan de Déplacements Urbains à l'échelle du bassin de vie, la défense de l'agriculture de proximité. Le tout en cohérence avec le souci « d'atteindre la performance environnementale ».

Pour conclure, le nouveau président de Chambéry métropole a cité une phrase de l'intellectuel italien Antonio Gramsci: « Au pessimisme de l'intelligence, préférons l'optimisme de la volonté ».

CHAMBÉRY MÉTROPOLE

TROIS VICE-PRÉSIDENTS CHAMBÉRIENS



Michel DANTIN

Vice-président de Chambéry métropole, en charge des relations avec les grandes institutions nationales et européennes

Ce dont mes collègues m'ont chargé, c'est d'assurer en tant que parlementaire le lien à la fois avec Paris et avec la recherche de financements européens. Sachant qu'au niveau de l'agglomération, nous avons dans le passé déjà bénéficié du crédit du FSE (Fonds Social Européen), il s'agira de voir dans une période où les finances sont devenues plus difficiles, comment on pourrait aussi émarger à d'autres fonds, notamment au FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), voire aux appels à projets financés par l'Union européenne.

L'espoir est que la commission européenne vient de mettre en place, à la suite des votes du Parlement et du Conseil, ses nouveaux critères d'aide. La Région est actuellement en train d'établir dans le menu proposé par l'Europe ce que sera le catalogue rhônalpin. Il faut donc voir comment nos projets pourraient s'inscrire dans ce catalogue qui aura été déterminé par la région Rhône-Alpes. Pour cela, je vais travailler en lien avec les autres vice-présidents de Chambéry métropole, en fonction de l'avancement des projets, puisque le plan de financement est à monter en parallèle du dossier technique.

Quand il s'agit de solliciter le Conseil général ou la Région, ce sont des procédures que les élus et services maîtrisent bien. Quand il s'agit d'aller chercher des crédits un peu plus loin, c'est un peu plus compliqué. Dans ce domaine, mon expérience européenne peut être utile. »



DRISS BOURIDA

Vice-président de Chambéry métropole, en charge du renouvellement urbain, de l'action sociale et de la politique de la ville

Je suis éducateur spécialisé de formation et je coordonne un service de « raccrochage scolaire »

à la Fondation du Bocage à Chambéry. Cette mission de vice-président à Chambéry métropole qui m'est confiée répond à l'engagement de l'agglomération au niveau de la cohésion sociale et des solidarités dans les communes. C'est tenter de réduire les inégalités entre les quartiers. Par exemple, c'est faire en sorte qu'il puisse exister une insertion sociale pour les jeunes, c'est la prévention de la délinquance, c'est aussi offrir à tous un habitat correct. La priorité dans mon action est la prise en charge des dossiers en collaboration avec les services compétents dans une dynamique intercommunale. Améliorer le vivre ensemble guidera ma feuille de route.

Le point de départ de mon travail est tout d'abord l'écoute. Ainsi, avec les contrats de ville, il y aura bientôt des Conseils citoyens pour donner la parole aux habitants, les entendre et créer des projets co-construits avec eux. Ma mission est quelque chose de très concret. »



JOSIANE BEAUD

Vice-présidente de Chambéry métropole, en charge des transports, déplacements et du schéma de déplacements

Concernant le transport urbain, il nous faut conserver le très bon niveau de service actuel des bus du réseau STAC

mais en n'oubliant pas de desservir les zones d'activité. Il nous faut également réfléchir à une simplification des lignes et des horaires, car le système paraît un peu compliqué aux yeux d'un bon nombre d'usagers. Ils aspirent à une certaine simplification, notamment en évitant, pour certaines lignes, de passer systématiquement par le centre-ville de Chambéry comme cela se fait actuellement. Il pourrait, par exemple, exister des correspondances en d'autres lieux dans la ville. D'une manière générale, il nous faut favoriser les déplacements domicile/travail.

Le deuxième grand dossier est la remise à plat du Plan de Déplacement Urbain (PDU). Il nous faudra également travailler à Chambéry sur le pôle multimodal pour le réussir, en y réunissant des modes de transport complémentaires, ferroviaire, urbain, interurbain, etc., y compris les modes doux.

Et puis, plus largement, il y a toujours l'important enjeu du Lyon-Turin. »

RÉSULTATS DÉFINITIFS

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2014 DU 23 MARS 2014 - 1^{er} TOUR

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Chambéry Cap à gauche	Chambéry au cœur	Tout changer, rien lâcher ! Place au peuple à Chambéry !	Aimer Chambéry, c'est agir pour vous
00N1 - ÉCOLE PRIMAIRE CHAMBÉRY-LE-VIEUX (1)	1 143	713 62.37 %	31 4.34 %	682 95.65 %	43 6.30 %	186 27.27 %	37 5.42 %	416 60.99 %
00N2 - ÉCOLE PRIMAIRE CHAMBÉRY-LE-VIEUX (2)	1 070	597 55.79 %	20 3.35 %	577 96.64 %	38 6.58 %	183 31.71 %	23 3.98 %	333 57.71 %
00O1 - CENTRE SOCIO CULTUREL (1)	716	224 31.28 %	11 4.91 %	213 95.08 %	44 20.65 %	89 41.78 %	13 6.10 %	67 31.45 %
00O2 - CENTRE SOCIO CULTUREL (2)	644	269 41.77 %	19 7.06 %	250 92.93 %	43 17.20 %	103 41.20 %	10 4.00 %	94 37.60 %
00T1 - LE SCARABÉE (1)	1 266	570 45.02 %	35 6.14 %	535 93.85 %	77 14.39 %	206 38.50 %	39 7.28 %	213 39.81 %
00T2 - LE SCARABÉE (2)	1 122	615 54.81 %	18 2.92 %	597 97.07 %	84 14.07 %	257 43.04 %	33 5.52 %	223 37.35 %
00V1 - SALLE DE PUGNET (1)	995	504 50.65 %	17 3.37 %	487 96.62 %	37 7.59 %	181 37.16 %	30 6.16 %	239 49.07 %
00V2 - SALLE DE PUGNET (2)	780	329 42.17 %	18 5.47 %	311 94.52 %	36 11.57 %	132 42.44 %	29 9.32 %	114 36.65 %
CANTON NORD	7 736	3 821 49.39 %	169 4.42 %	3 652 95.57 %	402 11.00 %	1 337 36.61 %	214 5.85 %	1 699 46.52 %
00C1 - GRPE SCOLAIRE J. ROSTAND (1)	987	603 61.09 %	23 3.81 %	580 96.18 %	35 6.03 %	213 36.72 %	29 5.00 %	303 52.24 %
00C2 - GRPE SCOLAIRE J. ROSTAND (2)	1 042	669 64.20 %	26 3.88 %	643 96.11 %	38 5.90 %	231 35.92 %	42 6.53 %	332 51.63 %
00C3 - GRPE SCOLAIRE J. ROSTAND (3)	1 063	561 52.77 %	27 4.81 %	534 95.18 %	30 5.61 %	189 35.39 %	44 8.23 %	271 50.74 %
00C4 - GRPE SCOLAIRE J. ROSTAND (4)	994	639 64.28 %	18 2.81 %	621 97.18 %	22 3.54 %	265 42.67 %	32 5.15 %	302 48.63 %
00F1 - ÉCOLE MATERNELLE DU STADE (1)	1 247	742 59.50 %	26 3.50 %	716 96.49 %	53 7.40 %	214 29.88 %	70 9.77 %	379 52.93 %
00F2 - ÉCOLE PRIMAIRE DU STADE (2)	1 004	600 59.76 %	28 4.66 %	572 95.33 %	29 5.06 %	190 33.21 %	32 5.59 %	321 56.11 %
00F3 - ÉCOLE PRIMAIRE DU STADE (3)	956	573 59.93 %	20 3.49 %	553 96.50 %	41 7.41 %	174 31.46 %	40 7.23 %	298 53.88 %
00G1 - SALLE JB CARRON (1)	912	368 40.35 %	34 9.23 %	334 90.76 %	43 12.87 %	151 45.20 %	33 9.88 %	107 32.03 %
00G2 - SALLE JB CARRON (2)	933	427 45.76 %	17 3.98 %	410 96.01 %	46 11.21 %	169 41.21 %	29 7.07 %	166 40.48 %
00G3 - BÂTIMENT DESCARTES	831	412 49.57 %	15 3.64 %	397 96.35 %	26 6.54 %	151 38.03 %	31 7.80 %	189 47.60 %
CANTON SUD-OUEST	9 969	5 594 56.11 %	234 4.18 %	5 360 95.81 %	363 6.77 %	1 947 36.32 %	382 7.12 %	2 668 49.77 %
00A1 - MAIRIE DE CHAMBÉRY	962	575 59.77 %	10 1.73 %	565 98.26 %	29 5.13 %	201 35.57 %	41 7.25 %	294 52.03 %
00A2 - CITE DES ARTS (2)	1 049	619 59.00 %	18 2.90 %	601 97.09 %	39 6.48 %	182 30.28 %	38 6.32 %	342 56.90 %
00A3 - CITE DES ARTS (3)	1 043	603 57.81 %	22 3.64 %	581 96.35 %	35 6.02 %	229 39.41 %	50 8.60 %	267 45.95 %
00A4 - SALLE GRENETTE	980	561 57.24 %	13 2.31 %	548 97.68 %	35 6.38 %	205 37.40 %	48 8.75 %	260 47.44 %
00B1 - LE SEQUOIA	688	373 54.21 %	23 6.16 %	350 93.83 %	21 6.00 %	137 39.14 %	31 8.85 %	161 46.00 %
00D1 - ÉCOLE PRIMAIRE CAFFE (1)	663	400 60.33 %	7 1.75 %	393 98.25 %	18 4.58 %	144 36.64 %	37 9.41 %	194 49.36 %
00D2 - ÉCOLE PRIMAIRE CAFFE (2)	823	439 53.34 %	23 5.23 %	416 94.76 %	29 6.97 %	130 31.25 %	70 16.82 %	187 44.95 %
00E1 - ÉCOLE PRIMAIRE PASTEUR (1)	967	554 57.29 %	15 2.70 %	539 97.29 %	36 6.67 %	203 37.66 %	37 8.86 %	263 48.79 %
00E2 - ÉCOLE PRIMAIRE PASTEUR (2)	937	546 58.27 %	19 3.47 %	527 96.52 %	36 6.83 %	169 32.06 %	31 5.88 %	291 55.21 %
CANTON SUD	8 112	4 670 57.56 %	150 3.21 %	4 520 96.78 %	278 6.15 %	1 600 35.39 %	383 8.47 %	2 259 49.97 %
00P1 - MAISON DE QUARTIER DE CHANTEMERLE	1 042	543 52.11 %	16 2.94 %	527 97.05 %	35 6.64 %	181 34.34 %	39 7.40 %	272 51.61 %
00R1 - SALLE POLYVALENTE CŒUR MÉRANDE (1)	814	447 54.91 %	23 5.14 %	424 94.85 %	13 3.06 %	190 44.81 %	41 9.66 %	180 42.45 %
00R2 - SALLE POLYVALENTE CŒUR MÉRANDE (2)	745	369 49.53 %	19 5.14 %	350 94.85 %	26 7.42 %	125 35.71 %	29 8.28 %	170 48.57 %
00R3 - SALLE POLYVALENTE CŒUR MÉRANDE (3)	819	495 60.43 %	4 0.80 %	491 99.19 %	11 2.24 %	158 32.17 %	10 2.03 %	312 63.54 %
00R4 - SALLE POLYVALENTE CŒUR MÉRANDE (4)	1 123	589 52.44 %	28 4.75 %	561 95.24 %	29 5.16 %	212 37.78 %	30 5.34 %	290 51.69 %
00S1 - MAISON DES ASSOCIATIONS (1)	965	513 53.16 %	15 2.92 %	498 97.07 %	21 4.21 %	173 34.73 %	36 7.22 %	268 53.81 %
00S2 - MAISON DES ASSOCIATIONS (2)	879	477 54.26 %	14 2.93 %	463 97.06 %	19 4.10 %	152 32.82 %	30 6.47 %	262 56.58 %
00S3 - MAISON DES ASSOCIATIONS (3)	824	430 52.18 %	14 3.25 %	416 96.74 %	41 9.85 %	138 33.17 %	44 10.57 %	193 46.39 %
CANTON EST	7 211	3 863 53.57 %	133 3.44 %	3 730 96.55 %	195 5.22 %	1 329 35.63 %	259 6.94 %	1 947 52.19 %
TOTAL	33 028	17 948 54.34 %	686 3.82 %	17 262 96.17 %	1 238 7.17 %	6 213 35.99 %	1 238 7.17 %	8 573 49.66 %

RÉSULTATS DÉFINITIFS

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2014
DU 30 MARS 2014 - 2nd TOUR

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Chambéry au cœur	Aimer Chambéry, c'est agir pour vous
00N1 - ECOLE PRIMAIRE CHAMBERY-LE-VIEUX (1)	1143	751 65.70%	41 5.45%	710 94.54%	249 35.07%	461 64.92%
00N2 - ECOLE PRIMAIRE CHAMBERY-LE-VIEUX (2)	1070	651 60.84%	17 2.61%	634 97.38%	250 39.43%	384 60.56%
00O1 - CENTRE SOCIO CULTUREL (1)	716	266 37.15%	12 4.51%	254 95.48%	148 58.26%	106 41.73%
00O2 - CENTRE SOCIO CULTUREL (2)	644	292 45.34%	15 5.13%	277 94.86%	158 57.03%	119 42.96%
00T1 - LE SCARABEE (1)	1266	677 53.47%	37 5.46%	640 94.53%	346 54.06%	294 45.93%
00T2 - LE SCARABEE (2)	1122	689 61.40%	20 2.90%	669 97.09%	381 56.95%	288 43.04%
00V1 - SALLE DE PUGNET (1)	995	580 58.29%	16 2.75%	564 97.24%	281 49.82%	283 50.17%
00V2 - SALLE DE PUGNET (2)	780	388 49.74%	15 3.86%	373 96.13%	210 56.30%	163 43.69%
CANTON NORD	7736	4294 55.50%	173 4.02%	4121 95.97%	2023 49.09%	2098 50.90%
00C1 - GRPE SCOLAIRE J. ROSTAND (1)	987	610 61.80%	18 2.95%	592 97.04%	239 40.37%	353 59.62%
00C2 - GRPE SCOLAIRE J. ROSTAND (2)	1042	699 67.08%	23 3.29%	676 96.70%	303 44.82%	373 55.17%
00C3 - GRPE SCOLAIRE J. ROSTAND (3)	1063	598 56.25%	32 5.35%	566 94.64%	250 44.16%	316 55.83%
00C4 - GRPE SCOLAIRE J. ROSTAND (4)	994	683 68.71%	17 2.48%	666 97.51%	306 45.94%	360 54.05%
00F1 - ECOLE MATERNELLE DU STADE (1)	1247	783 62.79%	44 5.61%	739 94.38%	299 40.46%	440 59.53%
00F2 - ECOLE PRIMAIRE DU STADE (2)	1004	635 63.24%	24 3.77%	611 96.22%	241 39.44%	370 60.55%
00F3 - ECOLE PRIMAIRE DU STADE (3)	956	618 64.64%	30 4.85%	588 95.14%	239 40.64%	349 59.35%
00G1 - SALLE JB CARRON (1)	912	428 46.92%	21 4.90%	407 95.09%	238 58.47%	169 41.52%
00G2 - SALLE JB CARRON (2)	933	490 52.51%	13 2.65%	477 97.34%	272 57.02%	205 42.97%
00G3 - BATIMENT DESCARTES	831	468 56.31%	18 3.84%	450 96.15%	199 44.22%	251 55.77%
CANTON SUD-OUEST	9969	6012 60.30%	240 3.99%	5772 96.00%	2586 44.80%	3186 55.19%
00A1 - MAIRIE DE CHAMBERY	962	615 63.92%	14 2.27%	601 97.72%	268 44.59%	333 55.40%
00A2 - CITE DES ARTS (2)	1049	680 64.82%	24 3.52%	656 96.47%	253 38.56%	403 61.43%
00A3 - CITE DES ARTS (3)	1044	648 62.06%	21 3.24%	627 96.75%	296 47.20%	331 52.79%
00A4 - SALLE GRENETTE	980	609 62.14%	24 3.94%	585 96.05%	277 47.35%	308 52.64%
00B1 - LE SEQUOIA	688	405 58.86%	27 6.66%	378 93.33%	185 48.94%	193 51.05%
00D1 - ECOLE PRIMAIRE CAFFE (1)	663	429 64.70%	12 2.79%	417 97.20%	190 45.56%	227 54.43%
00D2 - ECOLE PRIMAIRE CAFFE (2)	823	476 57.83%	25 5.25%	451 94.74%	212 47.00%	239 52.99%
00E1 - ECOLE PRIMAIRE PASTEUR (1)	967	584 60.39%	28 4.79%	556 95.20%	256 46.04%	300 53.95%
00E2 - ECOLE PRIMAIRE PASTEUR (2)	937	585 62.43%	21 3.58%	564 96.41%	216 38.29%	348 61.70%
CANTON SUD	8113	5031 62.01%	196 3.89%	4835 96.10%	2153 44.52%	2682 55.47%
00P1 - MAISON DE QUARTIER DE CHANTEMERLE	1042	584 56.04%	16 2.73%	568 97.26%	227 39.96%	341 60.03%
00R1 - SALLE POLYVALENTE COEUR MERANDE (1)	814	490 60.19%	19 3.87%	471 96.12%	230 48.83%	241 51.16%
00R2 - SALLE POLYVALENTE COEUR MERANDE (2)	745	371 49.79%	17 4.58%	354 95.41%	162 45.76%	192 54.23%
00R3 - SALLE POLYVALENTE COEUR MERANDE (3)	819	552 67.39%	3 0.54%	549 99.45%	191 34.79%	358 65.20%
00R4 - SALLE POLYVALENTE COEUR MERANDE (4)	1123	658 58.59%	22 3.34%	636 96.65%	295 46.38%	341 53.61%
00S1 - MAISON DES ASSOCIATIONS (1)	965	555 57.51%	12 2.16%	543 97.83%	235 43.27%	308 56.72%
00S2 - MAISON DES ASSOCIATIONS (2)	879	527 59.95%	17 3.22%	510 96.77%	196 38.43%	314 61.56%
00S3 - MAISON DES ASSOCIATIONS (3)	823	475 57.71%	24 5.05%	451 94.94%	215 47.67%	236 52.32%
CANTON EST	7210	4212 58.41%	130 3.08%	4082 96.91%	1751 42.89%	2331 57.10%
TOTAL	33028	19549 59.18%	739 3.78%	18810 96.21%	8513 45.25%	10297 54.74%

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS

17948 personnes au premier tour et 19549 au second tour se sont déplacées les 23 et 30 mars derniers dans les 35 bureaux de vote de la Ville pour les élections municipales et communautaires.



Les 35 bureaux de vote de la ville ont accueilli les électeurs de 8 h à 19 h.



L'électeur avait le choix entre quatre listes au premier tour, et deux au second. L'ordre désigné par tirage au sort doit être respecté pour la présentation des bulletins.



L'électeur pose l'enveloppe sur la fente de l'urne. Le président fait tomber cette enveloppe dans l'urne, sans la toucher



Pour voter et garantir le secret du vote, un passage par l'isoloir est obligatoire.



Un bureau de vote à une heure d'affluence.



Une fois le vote effectué, l'assesseur rend à l'électeur sa pièce d'identité (obligatoire pour pouvoir voter) et sa carte électorale tamponnée à la date du jour.



Il faut voter avant d'émarger. La signature vient constater le vote.

Un bureau de vote est composé d'un président, de deux assesseurs et d'un secrétaire.



Le scrutin est clos. Avant tout décompte, l'urne est vidée sur une table pour permettre le comptage de toutes les enveloppes. Si au cours de la journée de scrutin, une urne est pleine, une seconde est utilisée après avoir été cadenasée.



L'urne une fois vidée, les enveloppes sont regroupées par centaines et placées dans une enveloppe spécifique fermée et paraphée par l'ensemble du bureau.



Autour de la table, quatre scrutateurs qui se sont inscrits auprès du bureau pendant la journée pour remplir cette fonction. L'un sort le bulletin de l'enveloppe. Le second annonce le candidat. Les 3^{es} et 4^{es} remplissent les feuilles de pointage. Les membres du bureau surveillent le bon déroulement du dépouillement pour garantir la sincérité du scrutin. Le dépouillement est ouvert au public.





RYTHMES SCOLAIRES

L'INADÉQUATION ENTRE LES MOYENS ET LES OBJECTIFS AU CŒUR DU PROBLÈME

Compte tenu des moyens disponibles et de la complexité de la réforme à mener, la nouvelle équipe municipale demande le maintien de la semaine de 4 jours.

Dès son installation, la nouvelle équipe municipale a pris connaissance de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, suite à la démarche de co-construction qui a mobilisé l'ensemble des acteurs de la sphère éducative depuis un an. Il apparaît que l'évaluation du coût de la réforme et les modalités de son financement annoncées par l'État, ne permettent pas de mettre en œuvre les objectifs d'activités périscolaires qui avaient été annoncées pour la fin d'après-midi, après le temps d'enseignement, et donc n'autorisent pas une application optimale pour le bien des enfants. En effet, le coût de cette réforme a été estimé à 1100000€ par an pour une participation de 55 % des enfants, un montant équivalent à 3 points de fiscalité supplémentaire, ce à quoi la ville ne peut se résoudre.

Cette inadéquation entre les besoins et les moyens sera en outre renforcée par la baisse à venir des dotations de l'État en direction des collectivités territoriales, dont les municipalités, et influencera les recettes à la baisse pour les années à venir.

NE PAS PÉNALISER LES USAGERS

Dans un courrier adressé au DASEN

(Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Savoie), le maire de Chambéry constate que la Ville n'est pas en mesure de mettre en œuvre la réforme en l'état et, afin de ne pas pénaliser les usagers du service public de l'éducation, sollicite le maintien de l'organisation actuelle de la semaine scolaire sur 4 jours.

Dans le cas où la réforme serait maintenue,

et donc imposerait une organisation sur 4 jours et demi, la Ville s'organiserait alors différemment de ce qui avait été envisagé initialement, en organisant des accueils périscolaires complémentaires à hauteur de 45 minutes par jour, répartis par durée de 15 minutes 3 fois dans la journée : matin, midi et soir. Cela permettrait de continuer à assurer l'amplitude d'accueil actuelle de 7 h 30 à 18h.



GARDERIES, ÉTUDES ET RESTAURANT SCOLAIRE : MODE D'EMPLOI

Un dossier unique d'inscription aux services périscolaires (garderies et restauration scolaire) est disponible courant mai auprès des écoles, des mairies de quartier et au service Éducation (square d'Albstadt). Ce dossier comprend plusieurs documents à compléter, mais la démarche est simplifiée par l'instauration d'une fiche unique de renseignement familial, qui sert à l'inscription de tous les enfants d'une même famille, ainsi que des calendriers de réservations pour l'ensemble des services périscolaires souhaités (garderie matin/midi et soir, restauration scolaire, études surveillées).

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour les entrées en écoles maternelles et élémentaires à Chambéry pour la rentrée scolaire de septembre 2014 continuent pendant l'été, voire après la rentrée pour les nouveaux arrivants. Elles s'effectuent dans les mairies de quartier ou au service éducation pour les écoles publiques et directement auprès des établissements concernés pour les écoles privées.



PLUS D'INFOS

www.chambery.fr

rubrique Chambéry à tout âge / Enfance / Scolariser

DOUBLE VICTOIRE POUR LE LYCÉE MONGE

Lors du dernier Mondial des métiers, deux classes de seconde du lycée Monge se sont illustrées en remportant chacune dans leur catégorie le 1^{er} prix au concours Créateurs d'idées.

Le projet démarre en novembre, lorsque François Verel propose à ses élèves de participer au concours Créateurs d'idées organisé par les rectorats de Grenoble et de Lyon, avec le MEDEF Rhône-Alpes, dans le cadre des Actions École Entreprise. Les élèves de seconde étudient et définissent des produits industriels travaillent en groupes et c'est l'idée de Ryan qui est retenue : un chariot motorisé. « J'y ai pensé en regardant ma grand-mère qui avait des difficultés à rapporter ses courses chez elle » explique le lycéen. « Notre professeur nous a aidés à modéliser les pièces et à réaliser les images de synthèse de notre projet » poursuit-il. Pourquoi avoir choisi ce nom de Doggy bag ? « Parce qu'il suit son propriétaire comme un chien suit son maître grâce au détecteur de mouvements intégré dans le chariot » ajoute Vincent.

DEUX CLASSES, DEUX PROJETS, UNE MÊME VOLONTÉ

Même enthousiasme du côté de la classe de seconde générale et technologique (GT1) avec son projet de lampadaire laser. « On a cherché à créer un objet

utile pour tous » précise Lorys. « C'est en sortant du lycée un soir qu'on a trouvé » poursuit-il. « On s'est dit que les lampadaires pourraient acquiescer une double fonction : éclairer mais aussi diffuser des informations et ainsi remplacer par exemple la peinture au sol qui peut être dangereuse en deux roues lorsqu'il pleut » conclut Thibault. Pour mener à bien leur projet, les élèves ont pu compter sur

l'accompagnement de leur professeur de conception, Philippe Chirossel. Deux classes, deux projets mais une même motivation et la même fierté : avoir été sélectionnés puis déclarés vainqueurs par un jury de professionnels de l'innovation. Prochaine étape ? La réalisation d'un prototype de Doggy bag avec l'aide d'élèves d'autres filières du lycée. Affaire à suivre...

Les lauréats du concours. Chacune des deux classes du lycée Monge, l'une pour le projet Doggy bag, l'autre pour le projet lampadaire laser, a reçu un chèque de 1 000 euros remis par le MEDEF Rhône-Alpes à l'établissement des équipes lauréates du concours.



LES LYCÉENS DE SAINT-AMBROISE REMPORTE LA FINALE RÉGIONALE DES TROPHÉES DE LA ROBOTIQUE

Les élèves de STI2D (Sciences et Technologie de l'Ingénieur et du Développement Durable) du lycée Saint-Ambroise ont remporté la finale régionale, première étape des Trophées de la robotique. Ces défis scientifiques et techniques proposent à des équipes de jeunes participants de créer un robot afin de découvrir, de façon ludique et pédagogique, les domaines de la robotique. Les 26 et 27 avril, les lycéens de Saint-Ambroise ont rencontré les meilleures équipes françaises, pour la finale nationale de robotique, s'est déroulée à Saint-Quentin en Picardie et se sont classés 27^e sur 58. En 2013, les jeunes de la filière STI2D du lycée Saint-Ambroise étaient devenus champions européens de robotique, face à plus de 350 équipes venues de France, de Belgique, de Russie et d'ailleurs.

DES ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE MÉDAILLÉS AU JO DE SOTCHI

Trois étudiants de l'université de Savoie se sont illustrés aux Jeux Olympiques de Sotchi. Chloé Trespeuch, étudiante en 1^{re} année DUT techniques de commercialisation ski études, fut médaillée de bronze en snowboard cross. Jonathan Midol, étudiant en 3^e année de licence Économie - Gestion, s'est illustré à la 3^e place en ski cross. Jean-Marc Gaillard, diplômé du DUT techniques de commercialisation, a également remporté le bronze en relais ski de fond 4x10 km.

ODYSSÉA

LES BÉNÉVOLES MOBILISÉS

J'ai l'impression d'être utile et l'ambiance est conviviale », explique Annie. « C'est une cause importante. Le cancer du sein touche beaucoup de femmes. L'argent récolté est utilisé concrètement pour des associations chambériennes et cette traçabilité est importante pour les donateurs. Et puis, je suis à la retraite, j'ai le temps de m'engager », poursuit Denise. Toutes deux sont bénévoles pour l'association 4S qui organise l'édition chambérienne d'Odysséa. Comme elles, ils sont entre 200 et 300 chaque année à participer à l'organisation de la course-marche solidaire. De la gestion des 6000 inscriptions à la distribution des sacs de récompense, en passant par le signalement du parcours et le ravitaillement, la logistique est importante et les missions ne manquent pas. « Nous avons commencé



Entre 200 et 300 bénévoles sont engagés chaque année dans l'organisation de la course-marche Odysséa à Chambéry.

avec 400 coureurs, et cette année ce sont plus de 6000 qui sont attendus pour cette 8^e édition. Il faut donc mobiliser plus de bénévoles, explique Christine Aguetaz, co-présidente de l'association 4S. C'est une aventure humaine formidable. Les bénévoles sont fidèles et reviennent d'une

année sur l'autre en entraînant d'autres. C'est important de trouver la relève car il ne faut pas que cela s'arrête.»

PLUS D'INFOS :
www.odyssea.info/chambery
4s.savoie.info



ÉPARGNER UTILE

À Chambéry, Sylvie Goarin, esthéticienne, avait besoin d'acquérir une table de massage électrique pour lui permettre de travailler dans de meilleures conditions. Elle a financé son projet grâce à la première plate-forme de financement participatif en région Rhône-Alpes : ma micro-épargne solidaire. Si le financement participatif (*crowdfunding*) se développe en France, ma micro-épargne solidaire innove. Grâce à un réseau de commerçants partenaires, le site s'appuie sur la méthode dite du « cashback » pour permettre aux adhérents de se constituer une petite cagnotte d'investissement : quand les adhérents font leurs courses, une petite somme est mise de côté à chaque achat. Ils peuvent alors l'investir dans les projets de leur choix. C'est grâce à ces investissements, possibles dès 5 euros, que les internautes ont ainsi permis à Sylvie et « Beauté Zen » d'acquérir sa table. En contrepartie, les micro-épargnants peuvent bénéficier de soins du visage ou de modelage californien, et voient leur solidarité récompensée.

PLUS D'INFOS : www.ma-micro-epargne.com

VENDREDI 26 MAI 1944

CHAMBÉRY SOUS LES BOMBES

Il y a 70 ans, l'aviation alliée prenait pour cible les installations ferroviaires afin de paralyser l'invasisseur allemand.

En ce début de matinée du 26 mai 1944, le ciel est beau et clair, le printemps rayonne. Les Chambériens ignorent que de deux aéroports italiens, de la région de Foggia, plus de 900 avions des forces américaines viennent de décoller avec pour mission de bombarder les centres ferroviaires de Nice, Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et Chambéry. L'anéantissement de la gare de triage savoyarde est confié aux groupes 454 et 459 de la 15^e escadre stratégique. Les nouvelles des bombardements de la veille sur Marseille et Ambérieu viennent tout juste d'arriver dans la cité savoyarde, lorsque les sirènes lancent ici aussi leur lugubre appel. 9h40, les Chambériens gagnent au pas de course les abris, surtout ceux de Nézin, de Maché, de Bellevue et de la rue Dacquín, boudant quelque peu ceux des boulevards.

PLUSIEURS VAGUES DE BOMBARDIERS

Trente-cinq minutes après le début de l'alerte, des guetteurs placés dans la tour du château signalent l'arrivée redoutée des premiers bombardiers. Très haut dans le ciel, entre 3000 et 4000 mètres, par vagues successives d'une quarantaine d'appareils, l'inquiétante armada aérienne file vers

le nord, survolant la chaîne de l'Épine, évitant Chambéry par l'ouest. Pour les Chambériens ressortis des abris le danger semble écarté. Mais le soulagement est de courte durée. Derrière le Granier surgissent deux nouvelles vagues de 72 bombardiers. Elles semblent poursuivre leur route, lorsque l'avant-dernière vague se détache, vire à droite et se dirige inexorablement vers la ville. Une nuée de « windows » est lâchée. Beaucoup croient à des tracts, mais il s'agit en réalité de plaquettes d'aluminium destinées à brouiller d'éventuels radars de batteries anti-aériennes.

UN BOMBARDEMENT D'1 MINUTE 30

10h45. Soudain, une fusée est lancée depuis l'appareil de tête. C'est l'ordre de bombarder. On se précipite à nouveau dans les abris et les tranchées mais, hélas, pour beaucoup c'est déjà trop tard. Le bombardement n'a duré qu'une minute et demie mais une partie de la ville sombre dans l'horreur.

La gare et le quartier de la Cassine sont gravement touchés. Le centre de Chambéry n'est qu'un immense brasier. Rapidement, les premiers secours s'organisent, une grande chaîne de solidarité aussi. À la morgue s'alignent les premiers cadavres, à l'hôpital et dans les cliniques on soigne les blessés. Le feu couva jusqu'au 25 juin dans de nombreux monceaux de gravats nécessitant une surveillance constante.

Au total, 720 bombes, pour un poids total de 164 tonnes, sont tombées sur Chambéry, provoquant un bilan de 200 morts et 300 blessés, 3000 sinistrés, un quart de la ville anéanti. C'est sur les boulevards que le nombre de victimes a été le plus important, notamment avenue Docteur Desfrancois. Les secours ont entreposé les corps à proximité, dans l'immeuble du Bon Pasteur, où sera inaugurée une plaque le 26 mai prochain. Chambéry payait cher sa position de carrefour ferroviaire.

Le boulevard de la Colonne après le bombardement.



UN PARCOURS DE LA MÉMOIRE

À l'occasion du 70^e anniversaire du bombardement de Chambéry, détruisant le tiers du centre-ville et marquant à jamais les Chambériens présents, pour que son souvenir ne s'estompe pas dans la mémoire des jeunes générations et des nouveaux habitants, un « parcours de la mémoire » a été créé. Des plaques illustrées, avec photos avant le bombardement et textes explicatifs, ont été posées sur certaines façades d'immeubles et inaugurées le 26 mai 2014 dernier, jour anniversaire de la tragédie.

SOUSCRIPTION POUR LA FONTAINE DES ÉLÉPHANTS

LES DONATEURS ATTACHÉS AUX « 4 SANS CUL »

Une petite participation pour aider à la rénovation des « 4 sans cul » qui me fascinaient quand j'étais petite. Si bien que quand j'allais en cours de coiffure rue Croix d'Or à l'époque, je m'arrêtais toujours quelques minutes devant ».

Cette habitante donna 5 euros « pour la rénovation de nos éléphants pour que les générations qui arrivent ne perdent pas toutes ces belles choses. » Des histoires et des témoignages comme celui-ci, Pierre Fontanel, conseiller spécial en charge de la souscription

publique pour la rénovation de la fontaine des Éléphants en a plusieurs à raconter. Ainsi ce couple qui explique en joignant un chèque de 30 € : « Notre fille Alicia est née à Chambéry il y a 17 ans et nous y revenons régulièrement depuis, en prenant toujours un moment pour voir les « 4 sans cul » et prendre une photo de notre fille. Années après années, elle fait partie de notre vie. » Ou encore, cette chambérienne qui précise : « Le personnage de Benoît Leborgne m'intéresse tout particulièrement dans la mesure où deux de mes petits-enfants sont nés en Inde. » « Il n'y a pas de petits dons, explique Pierre Fontanel. Ce qui est important, c'est le rassemblement de tous ces gens qui donnent et pour qui la colonne a compté. » Au 1^{er} avril, plus de 350 donateurs ont été répertoriés, dont plus de 300 particuliers. Les versements s'évaluaient de 5 à 5000 € et le montant moyen pour les particuliers est de 92 €.



© Gilles Garrolin

PLUS D'INFOS :

Souscription publique « Fontaine des Éléphants »

Maison des parcs et de la montagne

04 79 60 50 45 (secrétariat)

04 79 60 20 02 (Pierre Fontanel)

Souscription.elephants@mairie-chambery.fr

Office de tourisme de Chambéry

5 bis, place du Palais de Justice

73000 Chambéry

04 79 33 42 47

Association des Amis du Vieux

Chambéry

1, rue des Nonnes

73000 Chambéry

04 79 85 40 63



PLUS D'INFOS

www.chambery.fr

rubrique découvrir Chambéry



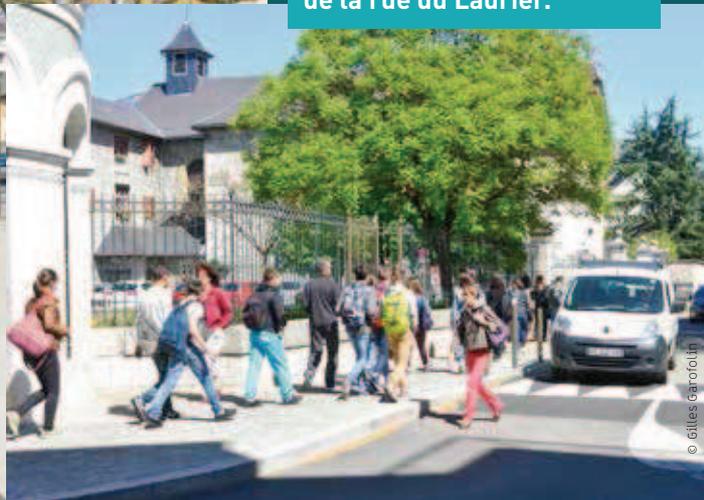
La place d'Italie : un nouvel espace à inventer

Le chantier de la réqualification de la place d'Italie est achevé. Désormais la place a retrouvé son caractère piétonnier et les zones de circulation sont clairement identifiées et réaménagées avec un souci d'esthétique et de fonctionnalité.



La place piétonne offre un espace à se réapproprier.

La place d'Italie en direction de la rue du Laurier.



© Gilles Garrobin

© Gilles Garrobin

L'ouverture de l'impasse du Mont Blanc permet d'offrir aux vélos une alternative pour relier la place d'Italie au boulevard du Théâtre sans passer par la zone piétonne.



© Gilles Garrobin



Les reprises du parvis côté Maison des associations et du trottoir côté Casino offrent aussi un nouveau visage à la rue Saint François de Sales.

© Gilles Garrobin



Les jeux pour enfants ont été installés square Robert Marcon.

© Gilles Garrobin

SPORT

GB73 NE MANQUE PAS D'ÉTOFFE

G B73 (GB pour *Good buddies* ou, en français, bons potes) se fait un nom auprès des jeunes urbains, amateurs de glisse.

« Nous travaillons depuis deux ans pour positionner nos vêtements en magasins. Des enseignes qui souhaitent référencer nos produits commencent même à nous contacter », souligne Raphaël Vibert, son gérant, designer de formation. Son frère, Augustin Vibert a rejoint GB73 en 2011 et a considérablement développé le réseau de distribution. Raphaël Vibert comptait à l'origine se limiter à la fabrication d'accessoires et casquettes pour des amis le temps de développer son agence de design à Paris. Mais il a revu ses projets pour se consacrer à temps plein au développement de sa griffe de vêtement en France et à l'international, en particulier aux États-Unis et au Canada. Basée à Chambéry,

la jeune marque s'adresse aux hommes mais aussi aux femmes et aux enfants. Ses collections de casquettes, joggings, pulls, polos, polaires et autres accessoires s'inspirent d'un univers branché lié à la musique et au graphisme. Fabriquées au Portugal, les lignes de produits se distinguent par la qualité des tissus et des finitions, des couleurs fortes et un positionnement prix attractif par rapport aux marques s'adressant à un public similaire. Elles sont principalement distribuées dans des boutiques de skate en centre-ville, dans des magasins de sport et par le biais d'un site de vente en ligne. GB73 qui emploie un salarié en alternance prévoit deux recrutements d'ici fin 2015.



Les lignes de produits se distinguent par la qualité des tissus et des finitions, des couleurs fortes et un positionnement prix attractif par rapport aux marques s'adressant à un public similaire.

ACCÈS ET STATIONNEMENT DES ARTISANS EN ZONE PIÉTONNE

LES LIVRAISONS

Les véhicules de livraison peuvent accéder à la zone piétonne entre 6 et 11 heures. Le temps de livraison doit correspondre à la durée d'un chargement ou d'un déchargement. La borne escamotable dispose d'un bouton livraison et délivre un ticket pour une durée de 20 minutes. En dehors de ces horaires, le stationnement est possible sur les arrêts minute-livraisons à proximité de la zone piétonne. Le stationnement est dans ce cas limité à 10 minutes.

LES DÉPANNAGES URGENTS

Les artisans effectuant des dépannages urgents peuvent disposer d'un badge

d'accès 24h/24 délivré par la mairie de quartier du centre-ville. Plusieurs badges peuvent être délivrés selon le nombre de véhicules concernés.

Ils se rendent ensuite, munis de leur badge, à l'accueil de la police municipale : un autocollant « Dépannage urgent » leur sera remis. Il devra être collé sur le pare-brise du véhicule.

LES CHANTIERS

La police municipale délivre, contre un chèque de caution (d'un montant de 56 €), une autorisation de stationnement (à apposer derrière le pare-brise) et une carte d'accès pour que les artisans

puissent déposer le matériel nécessaire à la mise en place d'un chantier.

PLUS D'INFOS :

Mairie de quartier centre-ville
Place Grenette – Tél. : 04 79 60 20 40
Police municipale – 19 rue Paul Bert
Tél. : 04 79 60 21 79

PLUS D'INFOS
www.chambery.fr
rubrique vivre à Chambéry



Christelle Favetta Sieyes

PRÉSIDENTE DE LA CGPME SAVOIE

La présidente de la CGPME Savoie s'apprête à accueillir 2000 congressistes à Chambéry.

QUE REPRÉSENTE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CGPME) EN SAVOIE ?

→ Aujourd'hui, c'est un peu plus de 400 entreprises, plus de 3000 adhérents affiliés à nos syndicats de branche amis avec qui nous avons des accords.

QUEL EST SON RÔLE ?

→ C'est un syndicat patronal interprofessionnel qui assure la défense et la représentativité des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) dans toutes les instances gérées paritairement par les partenaires sociaux, comme le tribunal de commerce, les prud'hommes, l'Urssaf, le Rsi, etc.

PRÉSENTEZ-NOUS CETTE 11^e CONVENTION RÉGIONALE .

→ C'est un temps fort, un rassemblement économique qui réunit tous les deux ans les départements de Rhône-Alpes. Cette année,

l'événement organisé par la CGPME Savoie aura lieu le 6 juin. Nous avons choisi Chambéry parce que le Phare semble être l'outil adapté pour accueillir 2000 personnes.

C'EST UN TRAVAIL D'ORGANISATION IMPORTANT ?

→ C'est colossal. On travaille sur cet événement depuis plus d'un an. Il s'agit de l'autofinancer avec des partenariats privés, et ce n'est pas facile de trouver du mécénat lorsque l'économie n'est pas au beau fixe. Mais comme notre projet est séduisant, nous y parviendrons.

L'ACCUEIL DE CET ÉVÉNEMENT REPRÉSENTE QUELS ATOUTS POUR CHAMBÉRY ?

→ On a positionné volontairement cette Convention un vendredi, afin que les 2000 congressistes puissent venir accompagnés et prolonger leur week-end à Chambéry, ce qui ne peut être que bénéfique pour le commerce, la restauration et l'hébergement.

POURQUOI CE THÈME : « L'INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE » ?

→ Dans une période un peu compliquée économiquement, on sait que les deux leviers de développement sont l'international et l'innovation. Comme on a déjà beaucoup travaillé sur le premier, on a choisi le second.

34 ans

Chef d'entreprise du restaurant Le Bistrot à Chambéry, associée avec son mari. Exerce une activité complémentaire de traiteur.

Depuis 2006

Adhérente à la CGPME. Administratrice puis vice-présidente.

2011

Prend la présidence de la CGPME Savoie.

2014

Réélue pour un nouveau mandat.

Les Charmettes sont accessibles du 1^{er} juillet au 30 septembre de 10 h à 18 h, tous les jours sauf les mardis et jours fériés. L'occasion de profiter du site pour pique-niquer entre midi et deux par exemple.



PROFITER DE SA PAUSE DÉJEUNER

DÉCOUVRIR UN LIEU OU UNE ŒUVRE

Les Charmettes ouvrent en continu à partir de cet été. L'occasion de rappeler qu'il est possible de fréquenter les structures culturelles de la ville entre midi et deux.

Nouveauté cette année, le musée des Charmettes, maison de Jean-Jacques Rousseau, ouvrira désormais en horaires continus de 10 h à 18 h, tous les jours du 1^{er} juillet au 30 septembre, sauf les mardis et jours fériés. Et dès le printemps, jusqu'au 30 juin, le site est accessible les mêmes jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. L'occasion pour les visiteurs de profiter de cette « maison des illustres » nichée au creux d'un vallon protégé qui offre une vue remarquable sur le massif des Bauges et le Nivolet. En pente douce, le site se compose d'une vigne, d'un verger, de ruches et d'un jardin à la française en terrasse. Jusqu'au 1^{er} décembre 2014, un parcours thématique rousseauiste du site intitulé « Le goût est naturel » est proposé en lien avec l'année

du goût et de la gastronomie. (Accès gratuit pour tous).

« 12H15 » AU MUSÉE

Cette ouverture en continu est l'occasion de rappeler que les idées ne manquent pas à Chambéry pour profiter des équipements culturels lors de la pause déjeuner. Ainsi, le musée des Beaux-Arts propose depuis cette année un rendez-vous intitulé « 12h15 » au musée. Le principe : une heure pour découvrir une œuvre de la collection permanente. Le tableau est décortiqué par une médiatrice lors d'une présentation en salle de conférence avant d'aller voir l'œuvre dans le musée.

CONCERTS MIDI2 DE LA CITÉ DES ARTS

À la Cité des arts, spectacles, danses, et

musiques sont au programme un mercredi midi par mois. En janvier, le jazz et le flamenco étaient à l'honneur, en février, c'était au tour de *Pierre et le Loup*. Ce format court alliant les pratiques artistiques est agréable à « déguster » lors de sa pause déjeuner. Prochain rendez-vous à découvrir le 18 juin. La médiathèque de la Cité des arts, ou encore sa cafétéria, offrant boissons et petite restauration, sont également des lieux où il fait bon flâner. Autre lieu agréable à fréquenter : la médiathèque. Il est possible de se poser pour lire, feuilleter un journal ou un magazine, ou tout simplement faire une pause. Des expositions temporaires sont régulièrement proposées dans ces structures culturelles.

PLUS D'INFOS :
www.chambery.fr

NOUVELLE EXPOSITION

PATRICK FAIGENBAUM AU MUSÉE DES BEAUX ARTS JUSQU'AU 25 AOÛT

Famille Frescobaldi, Florence, 1984-2010.

Tirage au gélatino-chlorobromure d'argent - 67 x 66 cm avec cadre



Le Musée des Beaux-Arts de Chambéry accueille la dernière étape de la rétrospective des quarante ans de carrière de l'artiste Patrick Faigenbaum, après la Vancouver Art Gallery (Canada) puis la Villa Médicis à Rome. Près de soixante photographies retracent son œuvre à travers des portraits, des paysages de nature et de périphéries urbaines, des natures mortes. À Chambéry, cette exposition propose une vision croisée entre les photographies de Patrick Faigenbaum et les collections de peintures anciennes et d'art contemporain du Musée des Beaux-Arts. Il

s'agit d'une présentation inédite qui réunit photographies, peintures et sculptures du XV^e au XXI^e siècle.

Peintre de formation, portraitiste renommé, Patrick Faigenbaum est l'une des figures majeures de la scène photographique contemporaine. Ses œuvres sont présentes dans les plus grandes institutions, du Metropolitan Museum of Art de New York au MNAM - Centre Pompidou à Paris. De nombreux événements sont programmés autour de l'exposition.

PLUS D'INFOS :
www.chambery.fr

LE SCARABÉE

DIFFUSION DES MUSIQUES ACTUELLES, ESPACE DE CRÉATION ET ANCRAGE TERRITORIAL

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années par la collectivité, la salle du Scarabée a progressivement placé les musiques actuelles comme colonne vertébrale de son activité. La Ville proposera dès cette saison et à partir de la saison prochaine une programmation de 6 à 9 concerts en configuration « debout », en complément de ceux des partenaires du secteur qu'elle soutient (Nuits de la Roulotte, Minimal Chords...), aboutissant à une offre culturelle régulière, identifiée et de qualité. Ainsi, tout en affirmant une identité qui lui est propre, la salle demeure un outil de création et de diffusion pour

les compagnies locales de théâtre, de danse ainsi que les associations et établissements scolaires amenés à y concrétiser un événement, tout en conservant un ancrage fort dans le quartier des Hauts-de-Chambéry : spectacles « jeune public », opérations de médiation culturelle... C'est justement l'équilibre entre ce positionnement fort autour des musiques actuelles et le maintien de cette pluridisciplinarité qui fait toute l'originalité de ce projet.

PLUS D'INFOS
www.chambery.fr
 rubrique culture / le Scarabée

LA SALLE DU SCARABÉE

20 ans

Plus de 360 concerts

De 400 places assises à près de 1 000 personnes debout

Entre 15 000 et 20 000 spectateurs par saison



Le 3 avril dernier, la Ville a proposé au Scarabée le concert « musiques actuelles » de Didier Wampas & The Bikini Machine. Le groupe chambérien Os Drongos a assuré la première partie. Son passage sur scène fait suite à un travail en résidence et d'accompagnement.

© Gilles Garofolin

ILS FONT L'ACTU



© Annick Mossaz

GILLES NICOLAUD, expose à la galerie Ruffieux Bril

Gilles Nicoulaud, né à Chambéry en 1968, n'y est revenu pour y travailler que depuis 1994. Il expose une trentaine d'œuvres récentes à la galerie Ruffieux Bril jusqu'au 30 juin. Une exposition dix ans après sa dernière à Chambéry à l'Espace Malraux et qui confirme l'évolution de ce peintre vers l'abstraction à travers des paysages à l'huile aux formes carrées ou géométriques très colorées. « Je délaisse le sujet pour laisser seule la peinture s'exprimer » raconte-t-il dans son atelier de la rue Croix d'Or en insistant sur la notion de « temps » dans sa création entre le déclic qu'il a au cours de voyages, sur un paysage ou une nature morte, et la touche finale « après des stratifications, des grattages, des superpositions » souligne-t-il. Après une première exposition à vingt ans suite à son passage aux arts appliqués à Lyon (1988) puis aux Beaux-Arts à Valence où il ouvre son premier atelier, il ne cesse depuis d'explorer de nouvelles pistes. Lors de cette exposition, les sculptures sur bronze de Daniel Favre seront présentées dans la galerie.

VOLLEY-BALL

LE TOURNOI DES MOINS DE 13 ANS ACCUEILLI À CHAMBÉRY

Chambéry a accueilli les 3 et 4 mai dernier au gymnase Boutron les qualifications aux finales des moins de 13 ans de volley-ball. Durant deux jours de compétitions, 150 participants de 10 délégations départementales des régions Rhône-Alpes-Auvergne et Limousin se sont affrontés. « Pour les jeunes, c'est une première expérience de sélection, explique Thierry Bouthenet, assistant de développement régional de la ligue Rhône-Alpes de Volley-ball. Les meilleurs éléments de chaque département étaient présents pour une compétition au format officiel. C'est une porte d'entrée vers le haut niveau



© DR

et cela donne lieu à des émotions qu'ils n'oublieront pas.» Ce tournoi a également été l'occasion de faire connaître ce sport collectif qui requiert vitesse, agilité, puissance et endurance, tout en véhiculant les valeurs de la solidarité.



© Gilles Garofolin

ILS FONT L'ACTU

Uingt ans à peine et déjà un beau palmarès derrière cette championne de gymnastique aérobic, 3^e aux Jeux mondiaux et au championnat d'Europe en aérodanse et médaillée d'argent au championnat d'Europe en aérostep en 2013. Licenciée auprès du premier club français d'aérobic, l'AEB Gym Chambéry, Chrystel Lejeune a terminé à la 4^e place lors des championnats de France d'aérobic qui se sont déroulés en mai au Parc des Expositions de Chambéry et les qualifications pour les championnats du monde fin juin 2014 au Mexique. Son secret pour préparer

CHRYSTEL LEJEUNE,
Championne de gymnastique aérobic

au mieux la minute ½ de son programme ? un entraînement intensif de 3 heures 6 jours /7 au pôle France aérobic au gymnase de Choudy à Aix-les-Bains. Depuis huit ans en équipe de France, cette ancienne de la GRS aime s'exprimer dans une chorégraphie en apportant de l'expression « au sol, je peux montrer ma capacité et ma souplesse » commente Chrystel qui considère le sport comme une école de vie « cela me sert dans mes études STAPS danse que j'effectue au Bourget-du-Lac. Je suis plus forte mentalement ».

SUMMARY

7 juin

Classique des Alpes junior
Plus de 150 coureurs relient Chambéry à la Bridoire en 111,4 km en passant par six cols labellisés GPM Grands prix de la montagne (Col du Chat, Col du Mont Tournier, Côte de St-Genix-sur-Guiers, Col de la Crusille, Mont du Chat et Col du Banchet). Le parrain de cette 20^e édition est Geoffrey Soupe, membre de l'équipe professionnelle FDJ.fr. Une vingtaine d'équipes sont engagées. Le départ de la course sera donné à 12h 15 du Phare.
Plus d'infos : www.classique-des-alpes.fr

8 juin

Tournoi du Soc rugby
Plus d'un millier de participants âgés de 9 à 15 ans sont attendus au stade Mager.
Plus d'infos : www.soc-rugby.fr

14 et 15 juin

Finales fédérales de football
fédération sportive et culturelle de France
Plus de 50 équipes, 15 ans, 17 ans et vétérans viendront de toutes les régions de France pour s'affronter stade Mager. Les matchs de qualification auront lieu le samedi et les matchs de classement ainsi que les finales le dimanche matin. Entrée libre.

19 - 22 juin

Tour des Pays de Savoie
C'est la 16^e édition de cette course à étape, l'une des plus difficiles de sa catégorie, classée internationale et reconnue comme un marche-pied vers le monde professionnel. 20 équipes et une centaine de coureurs sont engagés dans cette compétition. Chambéry est l'une des 8 villes étapes.
Plus d'infos : tourdespaysdesavoie.com



LES ENFANTS ET LE GOÛT

On fait du pain avec du blé, je le sais ça », déclare Zoé, 4 ans, devant l'étal de la boulangerie de l'exposition Miam Miam présentée à la galerie Eurêka. Sur un plan incliné, les enfants doivent emmener une bille au bout d'un parcours labyrinthique retraçant les étapes de la fabrication du pain. Scotché au camion du fromager « chamboule tout », Valentin, 4 ans, s'amuse. Sa grand-mère commente : « Cette exposition est très bien faite. Valentin a la chance d'habiter la campagne, et il connaît l'origine des produits. » D'où viennent les fruits et légumes, le miel ou les œufs ? Comment sont fabriqués le pain ou le fromage ? C'est sous forme de jeux, en parcourant les étals du marché, que les 3-6 ans répondent à ces questions. Toucher, odorat, vision, les sens sont sollicités. « C'est très ludique et interactif et ça fonctionne très bien, commente

Loriane, animatrice scientifique. *Souvent les enfants viennent avec l'école ou les maisons de l'enfance et reviennent avec leurs parents. »*

GOÛTER LES MIELS LES YEUX FERMÉS

Autre lieu, autre ambiance, la Ville propose des ateliers, animés par la FRAPNA, autour des abeilles domestiques et sauvages pour les scolaires et le grand public. Une belle occasion de déguster les produits de la ruche. « Nous faisons goûter différents miels : le toutes fleurs provenant des ruchers des Charmettes et de Buisson Rond, mais également des miels plus spécifiques de robinier, de romarin ou de châtaignier, explique Stanley Roussel, animateur. Il y a une dégustation les yeux bandés pour laisser parler les papilles, les yeux ouverts pour savourer en couleurs, puis il faut associer les goûts aux images des fleurs. »

PLUS D'INFOS :

www.chambery.fr - Exposition Miam Miam, jusqu'au 30 août, galerie Eurêka. Prochaines animations sur le miel : 10 juillet et 4 août, à 9h30, rdv au château de Buisson-Rond. Inscription auprès de la FRAPNA, au 04 79 85 31 79 ou www.frapna-savoie.org



Jusqu'au 31 décembre

Parcours- « Le goût est naturel » Rousseau

Le musée des Charmettes, maison de Jean-Jacques Rousseau, propose d'apporter un regard philosophique et historique sur le goût et l'alimentation chez Rousseau et au XVIII^e siècle.

Les Charmettes mettent cette année en parallèle un autre écrivain, Brillat-Savarin, célèbre pour sa physiologie du goût. Le parcours permet aussi la mise en valeur du jardin, comprenant des plantes médicinales, des légumes anciens, un verger conservatoire et une vigne. En lien avec l'arthothèque des musées, un artiste contemporain illustre également le thème par une

création. Le parcours est accompagné par des conférences, visites thématiques, publications, jeux, etc. et le 28 juin, date anniversaire de la naissance de Rousseau, aura lieu un grand pique-nique républicain dans le jardin des Charmettes.

Jusqu'à fin août

Chambéry : la cité du goût et de la gastronomie...

du savoir-faire au savoir-vivre Cette exposition de photographies sur les portiques de la rue de Boigne met en valeur les atouts de la gastronomie chambérienne et savoyarde. Fromages, chocolats, vins et liqueurs, ou encore viandes et poissons seront à l'honneur.

Sabayon au miel de montagne, sorbet aux poires de pays et parfum de sapin

Proposé par l'équipe Délices et Merveilles d'ici, parrainée par Mickaël Arnoult, (les Morainières), lors du concours « Cuisinez les saveurs d'ici ». 1^{er} prix du palmarès des desserts.

Les ingrédients, pour 4 personnes

- ▶ 6 œufs
- ▶ 350 g de miel
- ▶ 300 g de crème
- ▶ 2 poires
- ▶ 10 g de beurre
- ▶ 10 g de farine
- ▶ 10 g de sucre glace
- ▶ 80 g de noisettes
- ▶ Quelques gouttes de liqueur de sapin
- ▶ 30 g d'épines de sapin séchées

Sabayon

- ▶ Mettre les 6 jaunes d'œuf dans un robot, faire tourner. Verser dessus 300 g de miel chauffé à 117 °C.
- ▶ Laisser encore tourner quelques instants jusqu'à augmentation du volume. Fouetter la crème et l'ajouter au mélange précédent. Étaler sur une tôle et réserver au congélateur.

Sorbet aux poires

- ▶ Mixer les poires. Ajouter 50 g de miel et mettre dans la sorbetière.

Les noisettes

- ▶ Les torrifier au four à 160° pendant 15mn. Les concasser.

Tuile

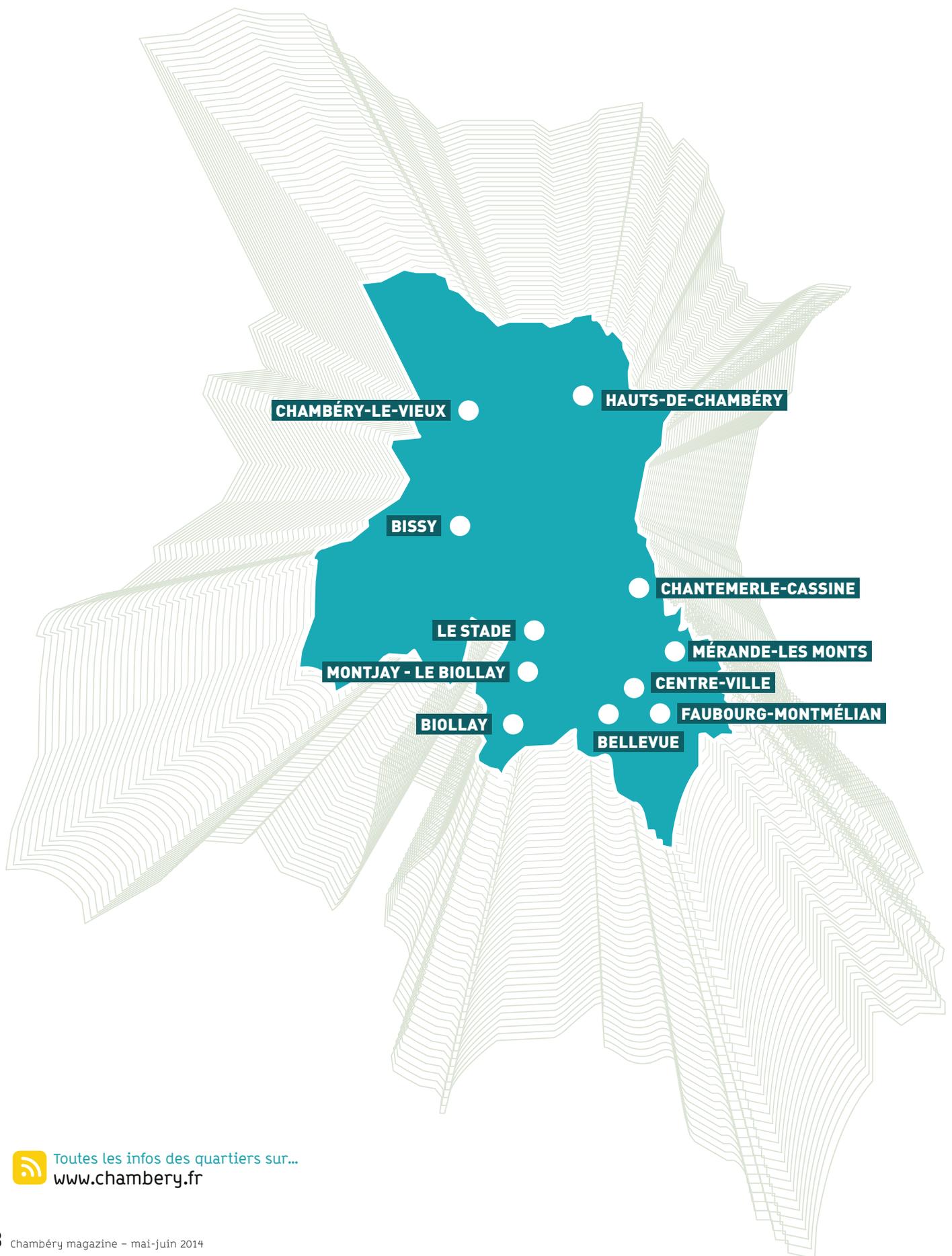
- ▶ Faire fondre le beurre, ajouter le sucre glace, puis 20 g de blancs d'œuf puis la farine. Étaler sur un pochoir en forme de sapin. Ajouter quelques morceaux de noisettes ainsi que 2 ou 3 épines de sapin desséchées au four.

Dressage de l'assiette

- ▶ Sortir le sabayon, le découper en 4 rectangles selon la dimension de l'assiette. Poser dessus des noisettes concassées. Déposer dans un angle une boule de sorbet. Mettre la tuile sur le sabayon en appui sur le sorbet.

Le palmarès complet du concours « Cuisinez les saveurs d'ici » est à retrouver sur www.chambery-metropole.fr





Toutes les infos des quartiers sur...
www.chambery.fr



▶ LE RÉFÉRENT DE QUARTIER

L'INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ PRIVILÉGIÉ

Au nombre de 11, les « référents de quartier » permettent de gagner en proximité et en disponibilité.

Vous pourrez, ainsi, les voir, les croiser, les rencontrer, dans les rues ou lors de permanences avec plus de facilité et de régularité que ne pouvait le permettre l'ancien système à 6 adjoints aux quartiers. Les chambériens pourront leur transmettre leurs remarques, observations ou réclamations, ils seront en quelque sorte la porte d'entrée de la mairie. La suppression des adjoints au profit des référents permet également une économie non négligeable en cette période de contrainte budgétaire. Les mairies de quartier restent au nombre de 6 mais géreront maintenant plusieurs quartiers avec plusieurs référents.

Cette répartition en 11 référents plutôt que 6 adjoints est plus fine et s'adapte mieux à la réalité des quartiers chambériens.

Enfin, le référent aura alors la charge de transmettre et de suivre le dossier auprès de l'adjoint compétent dans le domaine de l'intervention demandée tout en facilitant la réponse en réduisant le nombre d'interlocuteurs pour les services municipaux. Le but est ici de fluidifier les réponses et de mieux coordonner les actions de la collectivité.

LE NOUVEAU DÉCOUPAGE DES QUARTIERS POUR ÊTRE PLUS DISPONIBLES, PLUS PRÉSENTS, PLUS EFFICACES ET PLUS COORDONNÉS

4 quartiers conservés à l'identique et 6 modifications :

- **Bellevue** : à proximité du centre-ville ce quartier à son identité propre. Les délimitations n'ont pas été modifiées. La mairie de quartier est toujours celle de Grenette.
- **Biollay-Montjay** : Montjay était précédemment rattaché au Centre-Ville,

il forme maintenant une entité à part entière. Avec le Biollay, il disposera d'un référent et d'un référent adjoint. La mairie de quartier est celle du Biollay.

- **Bissy** : Commune rattachée en 1961, Bissy conserve ses délimitations et sa mairie.
- **Centre-ville** : il comprend désormais essentiellement l'hyper centre et le quartier du Covet. La mairie de quartier est bien toujours celle de Grenette.
- **Chambéry le Vieux** : commune également rattachée en 1961, ce quartier conserve ces délimitations précédentes et sa mairie.
- **Chantemerle – Cassine** : délimité au sud par la voie de chemin de fer et coupé par la VRU ce quartier retrouve une identité propre. La mairie de quartier est celle des Hauts de Chambéry.
- **Faubourg Montmélian – Les Charmettes** : appartenant précédemment à un quartier allant des Monts jusqu'aux Charmettes, ce dernier sera maintenant délimité par la Leysse au Nord, la rue de la banque à l'ouest. La mairie de quartier est celle du Laurier.
- **Les Hauts de Chambéry** : ce quartier conserve ces délimitations et sa mairie de quartier.
- **Mérande-Joppet – Les Monts** : délimité par la Leysse au Sud et par la colline des Monts à l'ouest, ce quartier était précédemment englobé dans le quartier du Laurier. La mairie de quartier reste celle du Laurier.
- **Le Stade** : quartier à part entière, il était précédemment englobé dans le quartier centre-ville. Ce nouveau quartier est délimité par la rue du Maréchal Leclerc et l'avenue du comte vert au sud et la voie de Chemin de fer à l'est. La mairie de quartier est celle de Grenette.

COORDONNÉES DES MAIRIES DE QUARTIER

▶ BIOLLAY

169, rue Oradour-sur-Glane
Tél. : 04 79 62 35 26
mairie.biollay@mairie-chambery.fr

- Lundi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h,
- Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Jeudi de 8 h 30 à 17 h 30

▶ CENTRE-VILLE

45, place Grenette
Tél. : 04 79 60 20 40 - Fax : 04 79 62 09 82
mairie.centre@mairie-chambery.fr

- Lundi : de 13 h 30 à 17 h
- Mardi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Mercredi : de 9 h à 12 h
- Jeudi : de 9 h à 17 h
- Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Samedi : de 9 h à 11 h 30

▶ BISSY

567, av. Général Cartier
Tél. : 04 79 60 50 50 - Fax : 04 79 62 75 32
mairie.bissy@mairie-chambery.fr

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Mercredi de 13 h 30 à 17 h

▶ LAURIER

28, rue Plaisance
Tél. : 04 79 60 23 90 - Fax : 04 79 70 27 16
mairie.laurier@mairie-chambery.fr

- Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Mardi de 8 h 30 à 12 h
- Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h
- Vendredi de 8 h 30 à 17 h

▶ CHAMBÉRY-LE-VIEUX

1, place Paul Vachez
Tél. 04 79 62 24 54 - Fax. 04 79 69 75 38
chy.vieux@mairie-chambery.fr

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h à 12 h
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h

▶ LES HAUTS-DE-CHAMBÉRY

1, place du Forum
Tél. : 04 79 68 58 00 - Fax : 04 79 68 58 01
mairie.hauts.chy@mairie-chambery.fr

- Lundi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 8 h 30 à 16 h 30
- Jeudi de 14 h à 19 h



© Gilles Garofolín

Patrick ROULET

Adjoint spécial de Chambéry-le-Vieux
Délégué auprès du 11^e adjoint, chargé des travaux

Marié, trois enfants. « Chargé de mission dans une association sportive. Je suis originaire de Chambéry-le-Vieux, comme toute ma famille depuis longtemps. J'y ai grandi et j'y habite. J'ai été membre de plusieurs associations, dont la gymnastique volontaire et depuis plus de 20 ans, je participe au comité

de gestion de la maison de quartier qui tient une permanence tous les 15 jours les mercredis de 17h à 18h30. Mon rôle, comme élu, est d'être le plus proche possible des habitants, à leur écoute. Je ressens une grosse attente : arrêter les constructions sur Chambéry-le-Vieux qui a connu une croissance phénoménale ces 10 dernières années. D'où des problèmes de circulation, de parkings, d'infrastructures. J'ai toujours été engagé dans la vie de Chambéry-le-Vieux qui malgré tout doit rester un village. J'ai envie de travailler pour la communauté. On s'expose, mais je vais apprendre. J'ai la chance d'avoir un pôle performant à la mairie de quartier qui m'aide dans mes débuts. Dans un premier temps, je souhaite rencontrer les gens, afin de faire le tour des problématiques. Je réfléchis à instaurer une permanence en mairie de quartier, pour l'instant le pôle de secrétariat est à l'écoute des habitants et nous fixons dans un premier temps les rendez-vous au coup par coup. »



© Gilles Garofolín

Mustapha HAMADI

Référent pour le quartier
des Hauts-de-Chambéry
Conseiller municipal délégué auprès
du 6^e adjoint, chargé de la sécurité

Marié, six enfants. Régulateur en transport urbain au STAC. « Je suis arrivé avec ma famille à Chambéry-le-Haut qui était encore la ZUP, en mai 1968, parmi les premiers habitants. C'est un quartier que je connais parfaitement, car j'y ai mes racines. Sur les Hauts-de-Chambéry, j'entends jouer un rôle de lien entre les habitants et les différents adjoints. Un rôle de contact. À l'écoute du quartier, je participe aux commissions : écoles, collège, lycée, associations, centres sociaux. Pourquoi cet engagement ? Parce qu'après avoir regardé les trains passer, il fallait que je monte dedans et que je participe à mon tour à la vie de mon quartier.

Mes premières actions seront de voir le fonctionnement du centre social de Pugnet qui est un dossier sensible. Il serait aussi nécessaire de déplacer l'espace collégien situé en rez-de-chaussée du Scarabée pour le transférer place du Forum dans les anciens locaux d'Inf'Haut. Il serait important qu'il y ait aussi une plus grande présence d'adultes à la sortie du collège. Mais avant tout, je voudrais donner un message positif, et dire qu'il y a de belles choses sur les Hauts-de-Chambéry, sans occulter les problèmes. »



© Gilles Garofolín

Christian PAPEGAY

Référent pour le quartier le Stade
Délégué auprès du 11^e adjoint, chargé des travaux et
auprès du 13^e adjoint, chargé de la vie associative

Marié, deux enfants. « J'ai exercé la profession d'employé de commerce, représentant en vin. Mon lien avec le quartier du Stade est à la fois très fort et très ancien. J'habite dans la rue où je suis né. Après l'avoir quittée pour Bissy, qui n'est pas bien

loin, j'y suis revenu il y a 14 ans. J'ai grandi dans ce quartier, j'ai joué dans les fondations de l'immeuble où je réside désormais. Aujourd'hui j'y exerce des activités. Je suis actif dans l'association Vivre Chambéry Autrement et je fais du sport dans la salle Pierre Cot, de la musculation éducative. Mon implication en tant que conseiller municipal délégué au quartier du Stade, je l'explique par l'envie de conserver ici une certaine qualité de vie, proche de celle d'un village. Il y fait bon vivre, mais il faut être vigilant. Je souhaite dialoguer avec les riverains en ouvrant une permanence régulière. Quant aux commerçants et aux professionnels, j'irai à leur rencontre. »



© Gilles Garofolin

Christine DIOUX

Référente pour le quartier
Mérande-les Monts

Conseillère municipale déléguée
auprès du 2^e adjoint, chargée
de l'insertion et auprès de la
3^e adjointe chargé de la formation
et de la commission consultative
des services publics locaux

Adjointe de direction.
« J'habite depuis presque
trois ans dans ce quartier,

avenue de Turin. J'y vis, j'y fais mes courses dans les
commerces locaux. C'est un quartier à part entière, tout
proche du centre-ville, à la fois calme et vivant. Calme,
car il existe une harmonie entre maisons individuelles
et immeubles, et vivant avec ses associations comme
le centre culturel des Moulins et la Boule de Mérande.
Pourquoi mon engagement? Parce que je vis depuis
plus de 40 ans à Chambéry, que c'est une ville que
j'apprécie, qui a un formidable potentiel, mais qui
a aussi besoin d'un nouvel élan. J'ai rencontré une
équipe dynamique et solidaire avec une envie de faire
bouger la ville. L'engagement citoyen, c'est quelque
chose d'important aujourd'hui, de mettre un peu de
lien entre le politique et le citoyen.

Mes premières actions seront de rencontrer les
associations. J'ai aussi le projet d'ouvrir un lieu de
permanence pour que les personnes puissent me
rencontrer, me faire part de leurs besoins, de leurs
questionnements. D'instaurer un dialogue social. »



© Gilles Garofolin

Salvatore NICOLSI

Référent du quartier centre-
ville

Conseiller municipal délégué
auprès de la 12^e adjointe,
chargé des relations
internationales et auprès de
la 1^{re} adjointe, chargé de la
circulation et du stationnement

Marié, deux enfants.
Enseignant au lycée
Louis Armand. « J'ai

toujours vécu dans le centre-ville de Chambéry
où je suis né. J'y ai dirigé une auto-école durant
une dizaine d'années, puis j'ai été responsable
d'un magasin de vêtements. Musicien, bassiste,
j'ai joué dans de nombreux lieux. Je suis encore
président du Comité d'assistance italienne. Je connais
beaucoup de monde à Chambéry et je connais en
particulier le centre-ville sous différents aspects. Mes
compétences ont été reconnues dans les domaines
de la circulation, du stationnement et des relations
internationales, où j'ai été nommé délégué auprès
des adjoints titulaires. Les gens me contactent. Quand
je peux résoudre leurs problèmes je le fais, sinon
je les dirige vers des personnes ou des services
plus compétents.

Mon engagement s'explique par la vision d'une
ville qui depuis une dizaine d'années part en
déliquescence. Je voudrais participer à son
renouveau. À redonner un peu d'âme dans
Chambéry. »



© Gilles Garofolin

Roger CAFFARATTI

Référent adjoint pour le quartier du Biollay

Conseiller municipal délégué auprès du 6^e adjoint, chargé de la vie animale dans la ville

Retraité, magasinier. Marié, deux enfants. « Je connais bien le quartier du
Biollay, puisque j'y habite depuis 1970. Je suis resté pendant neuf ans
président de l'association des jardins familiaux et je suis actuellement
le président du Bal à Papa. Aujourd'hui, conseiller municipal référent adjoint
pour le quartier du Biollay, avec Philippe Bretagnolle, je conçois mon rôle sur
le terrain à travers le dialogue, notamment auprès des jeunes, avec qui j'ai
un bon contact. J'aimerais que le Biollay retrouve une vie de village telle qu'il

l'a connue autrefois. J'aimerais que les gens se disent bonjour, se parlent dans la bonne humeur. Je
voudrais qu'on travaille tous ensemble à cela. »



© Gilles Garofolin

Marie-Christine MARTIN

Référente pour le quartier de Bellevue

Conseillère municipale déléguée auprès de la 3^e adjointe, chargée de la démocratie participative

Mariée, un enfant. « Bellevue est un quartier dans lequel je vis depuis plus de 25 ans. J'y monte à pied quatre fois par jour, puisque mon commerce est en centre-ville. Je connais bien mon voisinage. C'est un quartier très habité, très populaire, plutôt agréable avec de la verdure, son grand escalier monumental, à 5 minutes du centre-ville. C'est un quartier assez calme, où il n'y a pas trop de problèmes. Il serait important de rénover les immeubles de

la cité qui a été créée dans les années 1930 et qui manque de confort. Quelles actions à mener ? Je vais commencer par écouter les habitants. Il y a beaucoup à faire pour la ville. »



© Gilles Garofolin

Delphine JULIEN

Adjointe spéciale de Bissy

Déléguée auprès du 5^e adjoint, chargée de la famille

Mariée, quatre enfants. Enseignante-documentaliste. « J'habite à Bissy depuis six ans et je suis impliquée dans des associations familiales. J'aime vraiment mon quartier, qui réunit

à la fois les avantages de la ville toute proche et ceux de la campagne. Je souhaite créer du lien social à Bissy. Beaucoup de choses existent déjà au niveau associatif et dans de nombreux domaines. Il faudrait les faire mieux connaître aux Bisserains et aux Chambériens. Il y a aussi des choses à faire pour les nombreux nouveaux ménages avec enfants qui arrivent à Bissy. Qu'ils puissent se rencontrer et prendre du plaisir à vivre ensemble.

Si je me suis engagée à prendre des responsabilités au niveau de la ville et du quartier, c'est que je crois beaucoup en Michel Dantin et en toute son équipe très soudée. Et puis, je suis issue d'une famille où beaucoup de membres se sont engagés dans le passé. C'est donc tout naturellement que je m'investis localement.

Il est encore trop tôt pour me fixer des priorités et désigner des grands dossiers. Je vais déjà rencontrer et écouter ce que disent les Bisserains. Je suis à l'écoute, je suis encore en observation. Ce dont je suis sûre, c'est qu'il y a tout un potentiel à développer à Bissy. »



© Gilles Garofolin

Dominique MORNAND

Référente pour le quartier Chantemerle - La Cassine

Conseillère municipale déléguée auprès de la 5^e adjointe, chargée des seniors

Mariée, deux enfants, carrière dans le commerce

international. Je suis arrivée à Chambéry suite à la mutation de mon mari. « J'ai travaillé dans le secteur médico-social. Je réside dans le quartier de Chantemerle-La Cassine depuis 18 ans. Retraitée depuis peu, j'ai du temps pour me consacrer à ma nouvelle fonction de conseillère municipale. Je vais circuler dans ce quartier, où l'habitat est dispersé, avec des maisons individuelles. Je tiens à rencontrer les habitants, rendre visite aux associations pour recréer du lien, écouter et être l'intermédiaire entre les résidents et les services de la ville concernés. Je me suis engagée au service de la communauté parce que je suis en accord avec Michel Dantin et son équipe dans ses projets pour la ville. Je désire mettre au service de tous les compétences acquises dans la seconde partie de ma vie professionnelle dans ma mission de conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe chargée des seniors. »



© Gilles Garofolín

PHILIPPE BRETAGNOLLE

Référent pour le quartier Montjay - Le Biollay
Conseiller municipal délégué auprès
du 9^e adjoint chargé de la culture

Marié, père de trois enfants. « Je suis médecin au centre hospitalier de Chambéry. Gastroentérologue, j'exerce mes fonctions à temps plein. J'habite le quartier de Montjay depuis 1966. Je travaille à l'hôpital de Chambéry depuis

1982 et j'ai été pendant 18 ans chef du service de gastroentérologie. Mon engagement dans la vie municipale est récent, encore limité par mes activités professionnelles, mais avec le souci de me mettre au service de ma ville. Je souhaite en premier lieu prendre connaissance du fonctionnement des services municipaux et des problèmes les plus urgents à traiter dans le quartier en étroite collaboration avec Roger Caffaratti. »



© Gilles Garofolín

Isabelle ROUSSEAU

Référente pour les Charmettes
et le Faubourg Montmélian
Conseillère municipale déléguée auprès
de la 12^e adjointe, chargée de la jeunesse

Assistante de direction au Conseil général de la Savoie. « J'habite rue Costa de Beauregard depuis 2000. Mais en réalité je connais le faubourg Montmélian depuis bien plus longtemps. Mon rôle de référent, je l'envisage vraiment

en tant que lien entre les habitants et le Maire, au service de tous les habitants. Je suis fonctionnaire depuis 12 ans, je travaille au service de mes concitoyens. J'ai eu envie de développer cet engagement, d'aller plus loin, les aider, les soutenir au quotidien. J'ai envie aussi de voir revivre Chambéry, qui est une ville magnifique et qui s'éteignait doucement. Parmi les chantiers fondamentaux, je citerai l'économie, à remettre vraiment au cœur du quartier sur le plan commercial, et la sécurité. Quand on aura résolu ces deux problèmes, les gens se sentiront mieux et tout s'enchaînera. Le quartier retrouvera une cohésion. Parmi mes premières actions, j'envisage d'ouvrir une permanence régulière, afin que les gens puissent m'y retrouver, d'aller à leur rencontre et d'organiser des temps de parole pour que chacun puisse s'exprimer. C'est important d'avoir l'avis des habitants. »

AGENDA

28 mai

Thé dansant

Orchestre Sandrine Ribeiro et David Locatelli

14 h 30 à 19 h 30

Le manège

Jusqu'au 30 mai

« Regard »

Exposition photos noir et blanc (argentique)

Hall du cristal quartier Les Hauts de Chambéry

31 mai

Fête de l'esplanade

Avenue d'Annecy quartier Les Hauts de Chambéry

Visite Bissy, le village de Charrière – neuve

Dans le cadre de l'année du goût et de la gastronomie, découverte du village et de l'exploitation d'un maraîcher bio. En collaboration avec la Maison pour

Tous de Bissy.

Durée 2 h. Gratuit.

RDV à 10 h

Devant la mairie de quartier de Bissy.

6 juin

Rencontre(s) habitant(s) des Hauts de Chambéry

De 18 h à 20 h

Esplanade avenue d'Annecy. Reporté au centre social de Pugnet en cas de pluie.

8 juin

Kermesse populaire

Activité festive de plein air et stands de petite restauration et buvette.

8 h à 22 h

Pelouse du Mâconnais quartier Les Hauts de Chambéry

13 juin

Jongl'anim,

initiation au cirque

de 19 h à 20 h

Au Café Biollay

Spectacle Les barjos du Barouf et barbecue

À 20h

Au Café Biollay

14 juin

Fête de quartier

14 h

Quartier Les Hauts de Chambéry

Fête du quartier

Organisée par le Centre social d'animation du Biollay



PASSERELLE ARMAND CHALLE

À l'occasion de leur première sortie de la saison, les Cyclos Bisserains ont souhaité honorer la mémoire d'Armand Challe, fondateur et ancien Président du club, en présence de sa veuve et de son fils Pascal. Décédé en 2011, Armand Challe était une figure du quartier qui a notamment beaucoup œuvré pour la réalisation de cette passerelle cyclable qui enjambe l'Hyères.



© Daniel Légrat

LES TRAVAUX DÉMARRENT AU CENTRE SOCIAL D'ANIMATION

Les travaux d'extension et de restructuration prévus pour la salle festive Jean-Baptiste Carron et le Centre social d'animation du Biollay vont commencer début juin. Dans cette perspective, l'accueil du CSAB va déménager au cyber espace situé à l'arrière du bâtiment actuel. Durant les travaux, les activités du centre social se déroulent normalement.

Plus d'infos : CSAB 04 79 96 26 77

LES PETITS PETONS DE BELLEVUE

Un mardi par mois, le Conseil général de la Savoie, la Caisse d'allocations familiales et la Maison de l'enfance La Gaminière organisent avec le soutien de la Ville de Chambéry un rendez-vous familial et amical aux parents d'enfants de moins de trois ans dans l'objectif de renforcer la relation parent/enfant. La matinée se déroule en deux temps : réaliser des objets avec du matériel de récupération, faire une activité artistique ou cuisiner avec son enfant puis partager un temps de discussion autour d'un thème sur la petite enfance. Prochain RDV : 24 juin de 9h à 11h. Le Séquoia, 170 rue Charles Baudelaire, Chambéry. Bus N° 6. Libre et gratuit. Pas d'inscription préalable.

Plus d'infos : 04 79 65 00 48

HOMMAGE



© Photo de famille

ALBERT KESTELYN,
Dit Bébert, le Viking

Les gens du Nord
ont dans leurs yeux le bleu
qui manque à leur décor
Les gens du Nord
ont dans le cœur le soleil
qu'ils n'ont pas dehors »

Pour le quartier du Biollay, c'est une chance qu'il soit descendu des Corons de son Nord natal vers les montagnes de Savoie. Sa carrure de viking, sa belle moustache blonde et le bleu de son regard, tous ceux qui l'ont côtoyé en garderont précieusement la mémoire. Il a tant œuvré dans la vie du quartier. Pas de manifestation festive sans sa silhouette imposante dans son tablier bleu : avec son accent ch'ti, il était le roi de la frite mais il avait su devenir aussi celui des diots savoyards ! Sa convivialité faisait si chaud au cœur et va tant nous manquer. Il était un militant convaincu, engagé pour des idées de justice et d'égalité. Ces valeurs-là il les mettait en œuvre par son engagement concret et quotidien dans la vie citoyenne de son quartier.

« Les gens du Nord
ouvrent toujours leurs portes
à ceux qui ont souffert,
Les gens du Nord,
si leurs maisons sont alignées,
C'est par souci d'égalité »



ILS FONT NOTRE VILLE



© Gilles Garofolini

SYLVIE LAFORGUE,
Secrétaire générale de la mairie de quartier
du Laurier

Géographe de formation, Sylvie Laforgue a travaillé sur le projet d'aménagement du développement durable du lac du Bourget avant de rejoindre le département. Arrivée il y a 3 ans dans la collectivité, elle a occupé le poste de chargée de mission démocratie participative et travaillé en lien avec les quartiers sur de nombreux projets transversaux. « *Mon ambition est aujourd'hui d'aller au plus près du terrain pour développer le service de proximité. Je suis motivée pour contribuer à l'approche coordonnée et territorialisée des projets en vue d'améliorer la cohésion sociale, et ce, dans une logique de proximité avec les forces vives du quartier* », explique-t-elle.

MODIFICATION DE LA REMISE DES RECOMMANDÉS POUR L'AGENCE POSTALE DE BISSY

Depuis la fin de l'année 2013, La Poste a modifié la remise des recommandés pour l'agence postale de Bissy. Si vous êtes absent lorsque le facteur passe, il laisse un avis de passage pour les lettres recommandées ou les colis. Vous pouvez soit retirer cet envoi le jour même à partir de 17 h 30 au 1080 avenue du Grand Ariétaz (à côté du Phare), soit téléphoner au 3631 (appel gratuit) jusqu'à 19 h le jour même ou vous connecter sur www.laposte.fr/monespaceclient jusqu'à minuit le jour même pour choisir un autre jour de passage à votre domicile ou un retrait à l'agence postale communale de Bissy.

AGENDA

Le 21 juin

Balade gourmande sur les sentiers des villages de Chambéry-le-Vieux

Dans le cadre de l'année du goût et de la gastronomie, rencontre de producteurs. En collaboration avec le conseil de quartier. Les guides conférenciers de Chambéry et des habitants de Chambéry-le-Vieux proposent une balade autour de Putigny, son environnement, son histoire. Le parcours débutera par une description du panorama de Chambéry vu depuis l'église de Chambéry le Vieux (Géographie et géologie). La balade vous conduira dans une belle ferme savoyarde pour se terminer à Putigny où les habitants offriront quelques spécialités. Vous êtes invités à chausser vos baskets pour nous accompagner ce jour-là.

Durée 3 h. Gratuit.

Rendez-vous à 9 h

Place Paul Vachez.

Jusqu'au 31 août

Chambéry : la cité du goût et de la gastronomie...

Exposition présentée dans le cadre de l'année du goût et de la Gastronomie de « Chambéry, ville à croquer ». Rue de Boigne quartier centre



© Gilles Garofolini

PATRICIA LETOURNEUX

Nouvelle secrétaire générale de la mairie de quartier des Hauts-de-Chambéry

Je vais combiner l'expérience d'une mission très riche : celle de la gestion de la Mairie de Quartier du Laurier où j'ai travaillé ces trois dernières années et le plaisir de retrouver un quartier que je connais bien », explique Patricia Letourneux. En effet, elle y a travaillé comme animatrice au centre social auprès de jeunes et de groupes de femmes, avant d'être active au sein de l'ADDCAES, association présente sur le quartier. Lors de ses fonctions à Chambéry métropole, elle a œuvré au projet de rénovation urbaine. « *Je m'occupais de la concertation avec les habitants et du relogement* », précise-t-elle. Pour l'anecdote, ce quartier, c'est aussi celui où elle venait en vacances petite. « *Alors qu'il n'y avait encore que des champs, ma grand-mère avait une maison sur l'actuelle Corolle* ». Poursuite de la rénovation urbaine, soutien aux structures associatives, etc., les projets ne manquent pas. « *Je souhaiterais, dans ce quartier en pleine mutation, pouvoir continuer à soutenir, en lien avec les partenaires, toutes les initiatives permettant d'améliorer le quotidien des habitants.* »



Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

GROUPE MINORITAIRE

TRANSPARENCE ? GOUVERNANCE ? VIGILANCE !

À l'occasion de cette première tribune de la minorité du Conseil municipal de Chambéry, nous tenons tout d'abord à remercier les chambériennes et les chambériens qui nous ont accordé leur confiance lors du scrutin municipal des 23 et 30 mars dernier.

Nous tenons à saluer également les élus membres du précédent Conseil municipal pour le travail accompli au cours de ces dernières années, avec la volonté de rendre notre ville toujours plus dynamique et solidaire.

Nous avons à cœur de poursuivre sur cette voie mais la possibilité d'alternance est inhérente à la vie démocratique. Nous en prenons acte, en ayant conscience du rôle qui nous incombe désormais.

Élus par les Chambériens, nous sommes à leur écoute, au service de notre ville, de ses habitants et disponibles pour les rencontrer.

Élus de l'opposition, nous jouerons pleinement notre rôle dans un esprit constructif et de vigilance.

Durant la campagne électorale l'équipe de Monsieur Dantin avait annoncé vouloir un mode de fonctionnement respectueux de chacune des composantes de notre ville et basé sur l'écoute et le dialogue. Son discours d'investiture était empreint de la même tonalité.

Le nouveau Conseil municipal n'est en place que depuis quelques semaines et nous nous garderons bien de porter des jugements trop hâtifs sur son action.

Cependant, nous sommes d'ores et déjà contraints de nous interroger sur les méthodes employées par la nouvelle majorité municipale et sur la distorsion entre les discours et les actes.

Davantage de transparence ?

Dans le cadre de la campagne électorale, dans son programme comme dans les débats publics, le candidat Michel Dantin n'avait jamais évoqué une quelconque remise en cause de la réforme des rythmes scolaires. Au contraire, il avait même précisé que les activités proposées aux enfants seraient gratuites pour les familles, ne laissant apparaître alors aucune hésitation quant à la mise en place de cette réforme.

Or, quelques jours à peine après son élection, sur les

marches même de l'Hôtel de ville de Chambéry, Monsieur Dantin s'est placé au centre d'une action de mobilisation dans un esprit partisan contre la réforme, demandant « l'abandon pur et simple de la semaine de quatre jours et demi » cf. le DL du 15/04/14

Pourquoi Monsieur Dantin n'a-t-il pas affiché son point de vue clairement devant les Chambériens avant l'élection ? Depuis un an et demi, parents d'élèves, équipes pédagogiques et monde associatif ont pris toute leur part dans la réflexion dans le cadre d'une large concertation. Ils auraient sans doute apprécié de connaître sur ce dossier le fond de sa pensée.

Enfin, pourquoi la primeur de l'information concernant une possible remise en cause du travail réalisé a-t-elle été réservée – au lendemain de l'élection – à la presse ? Les acteurs concernés, à l'heure où nous rédigeons ce texte, ne connaissent toujours pas la position exacte de la nouvelle majorité.

Une nouvelle gouvernance ?

Dès la première séance du Conseil communautaire de Chambéry métropole, Messieurs Dantin, Maire de Chambéry et Dullin, Président de Chambéry métropole ont adopté une attitude en pleine contradiction avec leur discours républicain.

Au moment de désigner les membres qui représenteraient les 24 communes au Bureau de Chambéry Métropole, ils ont assorti l'octroi d'un deuxième siège pour la minorité chambérienne d'une condition inacceptable.

En effet, ils ont rejeté la désignation de l'un de nos collègues, signifiant ainsi qu'ils souhaitaient imposer qui serait ou non leur opposition.

Dans ces conditions, ne pouvant cautionner une attaque personnalisée envers un de nos collègues élu, nous avons dû renoncer à ce second siège qui revenait pourtant à la minorité chambérienne.

En guise de concertation et de transparence les chambériens ont pour l'instant eu droit à une posture partisane relayée par voie de presse et la nouvelle gouvernance s'illustre par une volonté de choisir soi-même ses opposants, ce qui est inédit dans l'histoire de nos assemblées.

Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

GROUPE MAJORITAIRE

AGIR POUR NE PAS LAISSER CHAMBÉRY S'ASPHYXIER

Ces prochaines années Chambéry va perdre près de 6 millions d'euros de financement de l'État. C'est d'autant plus grave que dans le même temps l'application de la réforme des rythmes scolaires, si elle était maintenue, coûterait vraisemblablement autour de 800000 euros par année scolaires (si seulement 40 % des élèves participent aux activités périscolaires) soit plus de 2 points de fiscalité.

Hausse des dépenses, baisse des recettes, on ne peut résoudre cette équation. Si certains y voient une volonté du Gouvernement d'obliger les communes à augmenter les impôts locaux, non sans lien avec à la perte d'un grand nombre de mairies par le parti socialiste, nous préférons y voir la volonté de faire plaisir à ses troupes coûte que coûte. Mais au Gouvernement nous demandons de faire preuve de courage politique.

Les annonces récentes du gouvernement sont inquiétantes pour les collectivités territoriales.

Faire preuve de courage c'est dire la vérité sur ce qu'implique l'application de cette réforme. Dès la première prise de contact avec les services municipaux, nous avons été alertés sur leur incapacité à mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires.

Incapacité financière d'une part, organisationnelle d'autre part. Sans revenir sur le volet financier, permettez-nous de détailler un peu plus l'incapacité organisationnelle dans laquelle se trouvent de nombreuses municipalités. Cette réforme implique de nombreuses complications quand il s'agit de passer des promesses électorales à leur concrétisation.

Pour la collectivité par exemple, comment faire fi des difficultés liées aux ressources humaines, au taux d'encadrement, aux conditions matérielles dans lesquelles se dérouleront les activités périscolaires, à la mise en place de partenariats avec le monde associatif...

Pour tous ces problèmes, aucune solution n'avait été trouvée par la précédente équipe municipale. Alors on peut s'enorgueillir d'avoir discuté des heures sur les rythmes scolaires, mais on ne peut se retrancher derrière cela pour légitimer qu'aucune décision n'a été prise à seulement trois mois des grandes vacances. La concertation a pour but d'aboutir à des décisions. C'est pourquoi il est impératif, au vu des éléments dont nous avons connaissance, que nous puissions relancer les discussions avec les différents acteurs que sont la communauté éducative, les parents d'élèves et le monde associatif pour parvenir à prendre une décision qui aille dans l'intérêt de l'enfant mais qui soit également une situation viable.

Viable pour la collectivité tant sur le plan organisationnel que financier, car nous avons le devoir de gérer intelligemment l'argent public.

Viable pour les associations qui pourraient perdre près de la moitié de leurs adhérents du seul fait du mercredi matin travaillé pour les scolaires.

Viable enfin pour la communauté éducative et les parents d'élèves, qui comme nous, ont la volonté de porter l'intérêt de l'enfant.

C'est pourquoi, si nous assumerons notre responsabilité en veillant à ne pas laisser les enfants dehors de l'école, il est important d'alerter sur le fait que nous ne pourrions le faire qu'à hauteur des capacités financières dans lesquelles nous avons trouvé la ville. Là encore, ce serait faire preuve de courage que de se désolidariser de Paris pour porter enfin les intérêts de Chambéry.

Autre décision gouvernementale, autre alerte. L'abandon du contournement autoroutier de Chambéry, une autre asphyxie nous guette. Celle de la pollution. Celle des embouteillages. En renonçant à ce projet le gouvernement montre son absence de vision.

Ce projet permettait de prendre des mesures de sauvegarde en matière d'urbanisme sur le secteur concerné pour être en mesure, d'ici plusieurs années, de mettre en œuvre (si besoin) ce contournement. L'abandonner c'est se retrouver au pied du mur, dans 20 ou 30 ans, et c'est précipiter sur la voie rapide urbaine, et donc en plein cœur de la ville, des flots trop importants de voitures. Fermer toute possibilité de réaliser ce contournement, c'est tuer un débat qu'il était nécessaire de faire vivre.

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire les décisions doivent être prises en portant son regard bien au-delà des quelques années que dure un mandat électoral. Refuser la gestion à court terme c'est permettre le progrès pour les générations futures. C'est pourquoi, nous garderons à l'esprit, tout au long de notre temps au service de Chambéry et des Chambériens, que nos décisions doivent servir le présent et préserver l'avenir.

C'est avec cette volonté que nous avons pris la décision de remettre à plat un certain nombre de projets qui posaient question quant à leur utilité et leurs effets à court, moyen et long terme.

C'est par exemple le cas du projet Chemetoff, contre lequel de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer le caractère non essentiel pour ne pas dire néfaste pour notre ville. Aussi, ce projet, comme l'ensemble des projets d'aménagement doit être réétudié pour gagner en cohérence, s'intégrer pleinement dans un développement harmonieux, concerté et durable, et répondre aux besoins des Chambériens d'aujourd'hui et de demain. Il devra ainsi être parti d'une réflexion globale sur le schéma de circulation et sur le réaménagement de l'ancienne usine Vetrotex. C'est à cet effet que nous porterons au cours du mandat une réflexion approfondie pour mettre à jour en plan de circulation vieux de plus de 35 ans.

Notre engagement, nos décisions, notre mandat, doivent être mis au service des Chambériens. Cela suppose cohérence, efficacité et réalisme.

M. DANTIN, J. BEAUD, B. PERROTTON, S. KOSKA, A. CHASSOT, F. BOVIER-LAPIERRE, P. PEREZ, M. JEANDET, P. BARD, A. TURNAR, W. SARTORI, JC. DAVOINE, N. COLIN-COCCHI, B. LEGER, D. JULIEN, P. ROULET, X. DULLIN, D. BOURIDA, M. HAMADI, C. DIOUX, D. SAINT-PIERRE, MJ. DUSSAUGE, D. MORNAND, AM. BINCAZ, C. PAPEGAY, C. LEGIOT, S. NICOLSI, P. ARTIGUES, R. CAFFARATTI, I. ROUSSEAU, MC. MARTIN, P. BRETAGNOLLE, L. VACHEZ, D. VARON, E. BORSON.

Tutti Spaghetti

Spaghettis

Tartares

Pizzas

Carpaccios

Salades

Desserts



Partenaire officiel



Joguet et Fils



**SOC HOCKEY
SUR GLACE**

04 79 33 60 63 - 550, Rue des Maraîts ZI de Voglans
73000 CHAMBERY (à côté de Castorama)